ISSN: 2658-8455
Volume 7, Issue 14 (2026), pp. 28-54.
© Authors: CC BY-NC-ND

IJAFAME
International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management & Economics

Apport de l'inclusion financière sur l'autonomisation économique des femmes au Mali et réduction de la pauvreté des ménages

The contribution of financial inclusion on women's economic empowerment in Mali and reduction of household poverty

Amadou DOLO, *(Enseignant-Chercheur)*
Faculté des Sciences Économiques et de Gestion (FSEG)
Université de Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB), Mali

Amadou BAMBA, *(Enseignant-Chercheur)*
Faculté des Sciences Économiques et de Gestion (FSEG)
Université de Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB), Mali

Safiatou Lalla BENGALY, *(Enseignant-Chercheur)*
Faculté des Sciences Économiques et de Gestion (FSEG)
Université de Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB), Mali

Abdoulaye TOURE, *(Enseignant-Chercheur)*
Faculté des Sciences Économiques et de Gestion (FSEG)
Université de Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB), Mali

Amara NIMAGA, *(Enseignant-Chercheur)*
Faculté des Sciences Économiques et de Gestion (FSEG)
Université de Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB), Mali

Adresse de correspondance :	Faculté des sciences Economiques et de Gestion (FSEG) Campus Universitaire de Badalabougou Université de Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Bamako /Mali Téléphone : (00223) 20237044 / +223 77821708
Déclaration de divulgation :	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude. Ils assument l'entière responsabilité de tout éventuel plagiat, de l'usage de l'intelligence artificielle dans la rédaction, ainsi que des résultats présentés dans cet article.
Conflit d'intérêts :	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article	DOLO, A., BAMBA, A., BENGALY, S. L., TOURE, A., & NIMAGA, A. (2026). Apport de l'inclusion financière sur l'autonomisation économique des femmes au Mali et réduction de la pauvreté des ménages. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, *7*(14), 28–54. https://doi.org/10.5281/zenodo.23848869
Licence	**Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND**

Received: 07/09/2026 *Accepted: 01/11/2026*

Apport de l'inclusion financière sur l'autonomisation économique des femmes au Mali et réduction de la pauvreté des ménages

Résumé :

Au Mali, la pauvreté demeure un des défis majeurs de développement socioéconomique et l'amélioration des conditions de vie des ménages. Au cours des deux dernières décennies, l'inclusion financière s'est imposée comme un pilier fondamental des stratégies de développement économique et de réduction de la pauvreté en Afrique subsaharienne. L'objectif recherché dans cet article est d'examiner les apports de l'inclusion financière sur l'autonomisation économique des femmes maliennes et le rôle joué par elles sur la réduction de la pauvreté des ménages. La méthodologie adoptée repose sur l'exploitation des données secondaires quantitatives, issues des sources écrites, des institutions internationales et nationales. L'analyse descriptive des indicateurs retenus par la BCEAO sur l'inclusion financière (accès, utilisation et la qualité) affiche une contribution progressive de l'indice synthétique de l'inclusion financière (ISIF) de 0,188 à environ 0,499. Cette étude met en évidence une association statistiquement significative entre l'inclusion financière et le taux de pauvreté du pays avec un coefficient de détermination modéré constaté ($R^2 = 56{,}4\%$) au seuil de 5% de 2014 à 2024. Les femmes maliennes jouent un rôle capital dans la lutte contre la pauvreté, celle de leur ménage en particulier, mais leurs accès aux services financiers demeurent limités liés parfois aux contraintes socioéconomiques et culturelles.

Mots clés : Inclusion Financière, Autonomisation Economique, Femmes Maliennes, Ménages, Réduction de la pauvreté.
Classification JEL : I31, I32, J16, M41
Type de papier : Recherche empirique

Abstract :

In Mali, poverty remains a major challenge for socioeconomic development and the improvement of household living conditions. Over the last two decades, financial inclusion has emerged as a fundamental pillar of economic development and poverty reduction strategies in sub-Saharan Africa. This article examines the contributions of financial inclusion to the economic empowerment of Malian women and the role they play in reducing household poverty. The methodology relies on the analysis of secondary quantitative data from written sources, as well as international and national institutions. A descriptive analysis of the financial inclusion indicators access, usage, and quality as defined by the BCEAO (Central Bank of West African States), shows a progressive increase in the synthetic financial inclusion index (SFII) from 0.188 to approximately 0.499. The study highlights a statistically significant association between financial inclusion and the national poverty rate, with a moderate coefficient of determination (R^2 = 56.4%) for 5% level of significance, observed for the period from 2014 to 2024. Malian women play a crucial role in the fight against poverty particularly within their own households yet their access to financial services remains limited, often due to socioeconomic and cultural constraints.

Keywords: Financial Inclusion, Economic Empowerment, Malian women, Household, Poverty Reduction.
Classification JEL: I31, I32, J16, M41
Type of paper : Empirical research

ISSN: 2658-8455
Volume 7, Issue 14 (2026), pp. 28-54.
© Authors: CC BY-NC-ND
IJAFAME
International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management & Economics

1. Introduction

Le Mali est un pays enclavé de la région sahélienne de l'Afrique de l'Ouest et est classé parmi les pays les plus pauvres du monde. Il fait face à une crise d'emploi des jeunes, exacerbée par une croissance démographique rapide, une insécurité persistante, une économie très peu transformatrice, très peu industrialisée, un système éducatif inadapté aux réalités socioéconomiques du pays. Le marché du travail est caractérisé par l'emploi informel, où un grand nombre de jeunes et de femmes sont soumis à des conditions de travail dérisoires afin de subvenir aux besoins de leur ménage. Ces femmes conscientes des réalités socioéconomiques du pays et celles de leurs foyers et des enjeux de la pauvreté se concentrent dans la mise en œuvre des mécanismes de lutte contre la pauvreté sur toutes les dimensions à travers les activités génératrices de revenus, autour des micros petites et moyennes entreprises, c'est-à-dire l'entrepreneuriat féminin. Ces entreprises pour la plupart sont informelles et confrontées aux problèmes d'accès de financement. L'accès limité aux services financiers du pays est devenu une préoccupation d'envergure internationale.

Au cours des deux dernières décennies, l'inclusion financière s'est imposée comme un pilier fondamental des stratégies de développement économique et de réduction de la pauvreté en Afrique subsaharienne. Plusieurs études antérieures ont également mis en évidence l'importance capitale de l'inclusion financière sur l'autonomisation des femmes et leur capacité à contribuer à la réduction de la pauvreté des ménages. Cette contribution réelle à l'économie, aux foyers en particulier, reste sous-estimée et non comptabilisée dans laquelle handicape des analyses quantitatives approfondies du phénomène. Les études de la plateforme des ressources techniques de Gestion de l'UEMOA ont montré que les taux de participation économique des femmes sont élevés traduisant paradoxalement à une faible productivité en raison de la faible valorisation des activités exercées, de la non-prise en compte des emplois du temps multiples des femmes et de leur forte implication dans des activités économiques non marchandes moins valorisées et moins productives, en apparence non comptabilisées dans les statistiques nationales.

Selon la Banque Mondiale (2015), environ 40 % des femmes en Afrique subsaharienne sont responsables de la gestion des ménages, ce qui les place au centre des dynamiques économiques familiales. Les femmes maliennes en majorité évoluent dans le secteur informel où les produits d'épargne et de crédit à leurs activités sont moins développés au Mali. D'autres défis subsistent comme: infrastructure technologique limitée, faible taux d'alphabétisation numérique et la méfiance aux outils numériques, les coûts élevés, etc., freinent en outre l'adoption des services financiers numériques. Selon World Bank, les faibles taux d'alphabétisation nuisent aussi à l'adoption et à l'utilisation des services financiers numériques. L'inclusion financière est : « l'accès des individus et des entreprises à des produits et services financiers utiles et abordables qui répondent à leurs besoins (paiements, épargne, crédit, assurance) fourni de manière responsable et durable » (World Bank, 2014). Définie classiquement par la Banque Mondiale et d'auteurs de référence comme Sarma (2008) et Beck et al. (2007), l'inclusion financière ne se résume pas à l'ouverture passive d'un compte bancaire, mais elle englobe un processus multidimensionnel garantissant l'accès, l'usage et la qualité d'une gamme complète de services financiers formels adaptés aux besoins des populations, à un coût abordable et de manière durable. L'adoption directe des canaux mobiles a permis d'assimiler des franges entières du secteur informel et des populations historiquement exclues au sein de l'écosystème financier régulé. La dynamique de substitution technologique initiale tend désormais vers un modèle hybride de complémentarité. On observe l'émergence de passerelles technologiques interconnectées permettant le transfert direct de fonds entre les comptes bancaires et les portefeuilles numériques. Ce mécanisme permet de capter l'épargne flottante issue de la monnaie électronique pour la réinjecter dans le circuit bancaire traditionnel,

favorisant ainsi une convergence institutionnelle à l'échelle nationale. Cette avancée technologique demeure aujourd'hui un atout majeur pour toutes les couches sociales.

Face à tous ces constats, la question centrale de cet article s'énonce de la manière suivante : ***quels sont les apports de l'inclusion financière sur l'autonomisation économique des femmes maliennes afin de réduire la pauvreté des ménages ? Plus spécifiquement :***

- *quelles sont les mesures adoptées par les institutions financières pour faciliter les accès aux services financiers ?*
- *Comment l'incidence de la pauvreté (taux de pauvreté) est évaluée ?*
- *Quels sont les secteurs d'activités où évoluant majoritairement les femmes maliennes dans la réduction de pauvreté de leurs foyers ?*

Partant de cette problématique, l'objectif principal de c***ette étude est de présenter les faits stylisés sur la situation de l'inclusion financière et l'autonomisation économique des femmes maliennes, en mettant l'accent sur leurs obtentions de services financiers, leurs secteurs d'activités les plus récurrents et leurs contributions sur la réduction de la pauvreté de leurs ménages.***

Pour atteindre ces objectifs visés, le travail s'article en plusieurs sections : La revue de la littérature en appuyant sur des apports théoriques et empiriques, le cadre méthodologique, les indicateurs retenus par la BCEAO sur les dimensions de l'inclusion financière et leur évolution au Mali de 2010 à 2024, les apports des institutions de microfinance et les services monnaie électronique, l'autonomisation économique des femmes maliennes et la réduction de la pauvreté, les aspects physiques des logements et niveaux de vie des ménages dirigés par les femmes cheffes, la synthèse des résultats, défis et politiques de renforcement et enfin la conclusion.

2. Revue de la littérature

La littérature sur l'inclusion financière peut être interprétée comme un dialogue permanent entre plusieurs courants théoriques qui cherchent à expliquer les facteurs favorisant ou limitant l'accès des populations aux services financiers formels. Ces débats opposent principalement les défenseurs du rôle de l'État, les partisans du marché et de l'innovation financière, ainsi que les théories du développement financier centrées sur les imperfections des marchés et la qualité des institutions.

Des chercheurs axés sur les dynamiques africaines, à l'instar de Guérineau et Jacolin (2014) et d'Allen et al. (2014), ont nuancé l'universalisme en démontrant l'existence de barrières structurelles rigides. Leurs travaux mettent en évidence l'existence d'un « biais urbain », où la concentration des agences bancaires dans les capitales macroéconomiques discrimine structurellement les zones rurales. Cela montre que les populations du milieu rural sont en désavantage à l'obtention des services financiers comparativement aux populations urbaines dans lesquelles bénéficient de la proximité des institutions financières. Dans cette dynamique, Demirgüç Kunt et Klapper (2012) avaient mis l'accent sur la participation de tous les individus aux services financiers en fournissant un ensemble de produits et services financiers de proximité à toutes les couches sociales, notamment celles exclues des services financiers classiques. Ce passage souligne que les couches sociales urbaines et rurales vulnérables et à faibles revenus sont plus touchées par la discrimination d'accès à des services financiers classiques.

Plusieurs travaux ont souligné que l'inclusion financière pourrait agir comme un levier de gouvernance : en réduisant l'usage du numéraire, en renforçant la traçabilité des flux et en élargissant l'accès au crédit, elle limite les opportunités de pratiques illicites et favorise la transparence (Sarma, 2008 ; Camara & Tuesta, 2014 ; Ajide, 2020). Elle participe également à la formalisation de l'économie et à l'élargissement de la base fiscale, améliorant ainsi la capacité de l'État à lutter contre les flux financiers illicites (Asafo Adjei et al., 2023 et Cooray

ISSN: 2658-8455
Volume 7, Issue 14 (2026), pp. 28-54.
© Authors: CC BY-NC-ND
IJAFAME
International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management & Economics

en 2023). Sarma (2008, 2012) développe l'inclusion financière comme « le processus qui garantit l'accès aux services financiers utiles et abordables pour tous les individus et les entreprises, en particulier les couches les plus vulnérables » tout en proposant une mesure multidimensionnelle de l'inclusion financière, qui intègre ***l'accès*** (pénétration bancaire, disponibilité des points de service), ***l'usage*** (fréquence et intensité des transactions) et ***la qualité*** (adaptabilité et sécurité des services).

Plus récemment, des travaux empiriques confirment que les déterminants de l'inclusion financière en Afrique incluent fortement le revenu, l'éducation, le lieu de résidence et les caractéristiques sociales des individus (Jallow et Tajmouati, 2025). En rendant les transactions plus visibles et en élargissant l'accès au système financier formel, l'inclusion financière contribue à limiter les pratiques informelles. Toutefois, plusieurs auteurs Aker et al., (2017) et Zins & Weill (2016), rappellent que l'originalité de ce travail est de soutenir que c'est la "nature numérique" de l'inclusion financière qui constitue le véritable levier de gouvernance. Cette réflexion est largement attribuée à l'essor des services de mobile money et des paiements électroniques, qui ont permis d'étendre l'accès aux populations rurales et aux secteurs historiquement exclus du système bancaire traditionnel (Suri & Jack, 2016**).** Dans le même sens, des études récentes montrent que la couverture du réseau et le développement des infrastructures numériques ont facilité fortement l'adoption des services financiers digitaux en Afrique subsaharienne. Ceci fait allusion à la venue de la technologie financière.

L'essor des technologies financières (Fintech) a bouleversé aujourd'hui le paysage socioéconomique du Mali. Les services de monnaie mobile, tels que Orange Money, Moov money, SAMA money ont permis aux maliens d'accéder plus facilement à des services financiers via les téléphones mobiles autrefois hors portée pour une grande partie de la population, plus particulièrement celle du milieu rural. La fintech et les innovations financières ont un impact globalement positif sur l'accès aux services financiers, même si cet effet varie selon les contextes institutionnels et les types d'instruments utilisés (Cevik, 2024 ; Mothobi et Kebotsamang, 2024). Par ailleurs, Cevik en 2024 souligne que la fintech constitue un levier important de l'inclusion financière, mais que son impact dépend fortement du cadre réglementaire et institutionnel des pays.

Le gouvernement malien soutient l'innovation numérique et facilite le développement de ce secteur, mais la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), dont fait partie le Mali, a mis en place une règlementation visant à encadrer les activités des opérateurs de monnaie électronique, pour mieux protéger les consommateurs tout en promouvant une concurrence saine entre les acteurs du secteur (maliweb.net, 2014). La digitalisation des services financiers a également contribué à réduire le recours au Cash, augmentant ainsi la traçabilité des transactions et la transparence financière (Dupont & Diallo, 2021). Ceci va dans le sens de la déclaration du PDG de Sama Money, Mariam Traoré (2025) « Nous voulons rendre l'argent accessible à tous, simplement, rapidement et en toute sécurité ». La femme malienne est-elle bénéficiaire de cette révolution de la technologie financière dans son autonomisation économique et la gestion de la vie économique de son foyer?

Une étude antérieure sur l'économie féministe a souligné l'importance des activités des femmes, qui, bien que souvent non rémunérées ou faiblement rémunérées, sont cruciales pour la gestion de la vie économique des foyers *(*Benería et al., 2001). L'économie féministe interroge également les structures de pouvoir qui maintiennent les inégalités et promet des politiques qui favorisent la redistribution des ressources et le soutien institutionnel aux femmes. Amartya Sen (1999) et Naila Kabeer (2005) ont mis en avant la capacité des femmes à accéder aux ressources, à prendre des décisions économiques indépendantes, à avoir un contrôle sur leurs ressources et à s'émanciper des contraintes structurelles. Les travaux de Duflo (2012) et d'Amartya Sen (1999) ont montré que l'inclusion des femmes dans l'économie formelle et leur capacité à prendre des décisions économiques influencent directement la réduction de la

pauvreté. Elle permet aux femmes de mieux gérer les ressources familiales, de répondre aux besoins des enfants, et de garantir une stabilité socio-économique à long terme.
Le rôle des femmes dans la lutte contre la pauvreté a été largement exploré dans les théories du développement économique et social. Selon Amartya Sen (1999), le développement est un processus d'expansion des libertés humaines fondamentales (politiques, sociales et économiques), pas seulement de croissance du Produit intérieur Brut (PIB). Ce développement crée les conditions concrètes qui permettent à chacun de vivre dignement. L'accès à l'éducation, aux soins, à l'emploi, à l'expression politique ou encore à la sécurité physique sont autant d'éléments constitutifs du développement. La croissance n'est plus une fin en soi, mais un moyen parmi d'autres pour favoriser l'épanouissement. Dans cette optique, le rôle des femmes cheffes de ménage dans la lutte contre la pauvreté ne se limite pas à leur contribution financière, mais inclut également leur capacité à prendre des décisions autonomes, à accéder à l'éducation et à la santé, et à faire avancer leur propre développement personnel. Leur rôle peut également être vu à travers la théorie de l'autonomisation comme un vecteur essentiel pour la transformation économique et sociale. L'accès à l'éducation et à la formation, aux programmes de micro-finance constituent des facteurs déterminants dans l'autonomisation des femmes et leur capacité à contribuer à la lutte contre la pauvreté (K. Diarra et al, 2025).
Cette revue de littérature apporte des points saillants principalement l'accès limité des populations aux services financiers formels, l'utilité d'adoption des canaux mobiles, met en évidence l'importance capitale de l'inclusion financière sur l'autonomisation des femmes et évoque le rôle central que jouent les femmes autonomisées dans la lutte contre la pauvreté. Les défis sont énormes et les politiques mises en place par les institutions financières traditionnelles pour pallier à ce fléau sont aussi considérables.

3. Méthodologie de recherche

3.1. Démarche adoptée

Cette étude porte sur l'apport de l'inclusion financière sur la réduction de la pauvreté des ménages maliens via l'autonomisation économique des femmes. Il est important, d'abord, de préciser les indicateurs retenus par la BCEAO évaluant dans les trois dimensions de l'inclusion financière (l'accès, l'utilisation, et la qualité) dans l'espace UEMOA, les concepts d'autonomisation économique des femmes et de pauvreté, puis comprendre les dynamiques socioéconomiques qui l'accompagnent. L'étude repose exclusivement sur l'exploitation de données secondaires quantitatives. Les caractéristiques de la distribution statistique à deux caractères sont utilisées. Pour les analyses statistiques des indicateurs de l'inclusion financière, quinze (15) observations annuelles sont retenues (2010 à 2024). L'Institut National de la Statistique (INSTAT) du Mali a été créé en 2009 et avec la crise multidimensionnelle que le Mali a connue en 2012, l'étude s'est focalisée sur les données de onze (11) ans (2014 à 2024) pour l'incidence de la pauvreté du pays. Les informations visant les spécificités réelles des femmes proviennent du 5ème Recensement Général de la population et de l'Habitat du Mali (RGPH5) de 2025 et sont exploitées afin de comprendre que les femmes maliennes constituent un maillon essentiel dans la lutte contre la pauvreté.

3.2. Source de données :

Les sources des données de l'étude sont variées : sources écrites, organismes internationaux spécialisés et institutions nationales. La Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) qui fournit, à travers ses rapports annuels successifs et ses *Tableaux de bord de l'Inclusion Financière dans l'UEMOA*, des données officielles et harmonisées à l'échelle nationale et internationale de l' Institut National de la Statistique (INSTAT) du Mali / BCR réalisées lors de RGPH5/ INSTAT-BCR, 2025, portant sur les situations de la population

ISSN: 2658-8455
Volume 7, Issue 14 (2026), pp. 28-54.
© Authors: CC BY-NC-ND
IJAFAME
International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management & Economics

féminine malienne en âge d'activité, les rapports de l'Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages (EMOP) / INSTAT sur les situations socioéconomiques des ménages maliens et sur les secteurs d'activités des femmes maliennes et la pauvreté.

3.3. Les variables, outils utilisés et résultats attendus

Les principales variables retenues dans cette étude sont : d'une part, les indicateurs d'accès, d'utilisation aux services financiers et l'accessibilité prix-des services financiers et l'indice synthétique d'inclusion financière (IIF).

Tableau 1 : Les variables retenues et leurs descriptions

Variables	Description
TGPSFd	Taux global de pénétration démographique (points de services pour 10 000 habitants)
TGPSFg	Taux global de pénétration géographique (points de services pour 1000 Km^2)
TBS	Taux de bancarisation stricte (en %)
TBE	Taux de bancarisation élargi (%)
TGUSF	Taux global d'utilisation des services financiers (en %)
TINd	Taux d'intérêt débiteur moyen (%)
TINc	Taux d'intérêt créditeur moyen (%)
ISIF	Indice synthétique d'inclusion financière

Source : Auteurs sur la base des indicateurs retenus par la BCEAO

Et d'autre part, les variables comme : l'incidence de la pauvreté, le niveau d'instruction des femmes, les secteurs d'activités dont les femmes maliennes sont majoritaires, les femmes cheffes de ménage par statut d'occupation du logement et leur niveau de vie, sont retenues dans l'étude. Ce travail s'est voulu à la fois descriptif et analytique dont les documents de Microscoft Word/Excel, IBM SPSS Statistics 27 ont été aussi des outils d'appui d'analyse pour atteindre l'objectif visé de la thématique.

4. Les indicateurs retenus par la BCEAO dans les dimensions de l'inclusion financière et leur évolution au Mali de 2010 à 2024

Les pays de l'UEMOA ont mis en œuvre des textes régissant l'activité de travail des systèmes financiers décentralisés (SFD) dans l'union, notamment la loi portant réglementation des SFD adaptée le 06 avril 2007 par le Conseil des Ministres et le décret d'application de la loi portant réglementation des SFD, adoptée le 06 avril 2007 par le conseil des ministres. Le secteur de la micro-finance est devenu une composante très importante de l'architecture financière des pays en voie de développement, notamment en Afrique et particulièrement dans l'UEMOA. Au Mali, ce secteur de la micro-finance est régi par la loi N°10-013 du 20 mai 2010 portant réglementation des SFD et de son décret d'application N°10-315/P-RM du 3 juin 2010.

Au cours de la dernière décennie, l'inclusion financière est devenue une priorité des politiques publiques dans le monde, son importance a grandi dans les réformes à l'ordre du jour aux niveaux international et national. L'attention plus grande qui lui est accordée témoigne de la perception croissante de son impact sur la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la prospérité. L'inclusion financière englobe plusieurs aspects, visant à rendre les services financiers accessibles à tous, y compris les populations les plus marginalisées. Cela comprend l'accès à des produits et services financiers adaptés, abordables et fiables, tels que les comptes bancaires, l'épargne, le crédit, les assurances et les services de paiement.

La Banque Mondiale (BM) et le G20 se sont engagés à promouvoir l'inclusion financière à l'échelle mondiale. Chaque pays a ses propres défis et initiatives pour la promouvoir. La Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) publie régulièrement des rapports sur l'état de l'inclusion financière dans la zone UEMOA. Les indicateurs retenus par la BCEAO

sont au nombre de sept lesquels évaluant dans trois dimensions, à savoir : « l'accès », « l'utilisation » et la qualité à travers « l'accessibilité-prix ».

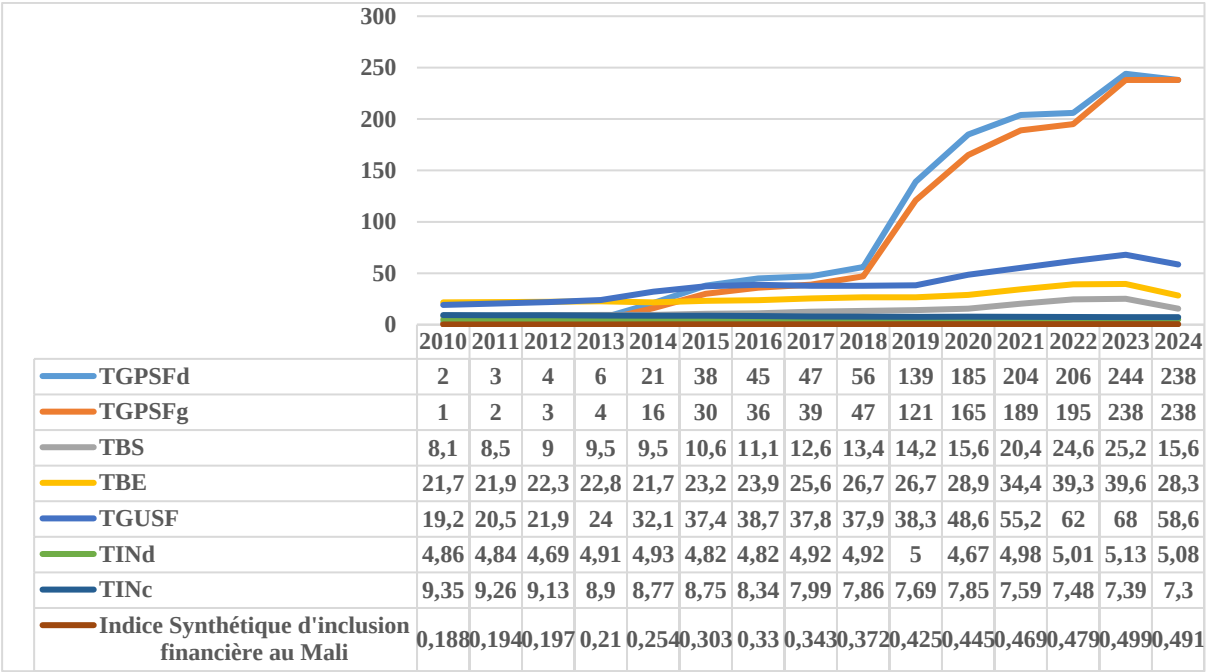
Au niveau de la dimension « Accès », le taux global de pénétration démographique des services financiers (TGPSFd) mesure la proximité des services financiers vis-à-vis des populations et le taux global de pénétration géographique des services financiers (TGPSFg) évalue le nombre de points de services disponibles sur une superficie de 1000 Km^2.

La dimension « utilisation » est composée de : ***(i)*** taux de Bancarisation strict (TBS) qui détermine le pourcentage de la population adulte d'au moins 15 ans détenant un compte dans les banques, les services postaux, les caisses nationales d'épargne et le trésor, ***(ii)*** le taux de bancarisation élargi (TBE) qui complète le TBS par le pourcentage de la population adulte détentrice d'un compte dans les institutions de micro finance et ***(iii)*** le taux global d'utilisation des services financiers (TGUSF) qui prend en compte outre le TBE, le niveau d'utilisation des services de monnaie électronique.

Les taux d'intérêt nominaux des dépôts (TINd) et des crédits (TINc) ***sont deux dimensions de qualité ou « accessibilité-prix ».*** Le TINd mesure la rémunération de l'épargne au niveau des banques et des institutions de microfinance et le TINc renseigne sur les coûts supportés par les clients pour accéder aux crédits octroyés par les banques et les institutions de microfinance.

Le Mali étant un membre de l'UEMOA, son secteur bancaire est règlementé et supervisé par la BCEAO qui veille à la stratégie financière et à la conformité des banques aux normes prudentielles. La BCEAO joue un rôle crucial dans la surveillance des activités bancaires, la gestion des risques et la protection des déposants. Son enjeu principal est d'améliorer les conditions de vie des populations des couches défavorisées, à travers l'accès aux services financiers de base afin d'atténuer leur vulnérabilité structurelle. Dans cette UEMOA, l'inclusion financière se caractérise alors comme « l'accès permanent des populations à une gamme diversifiée de produits et services financiers adaptés, à coûts abordables et utilisés de manière effective, efficace et efficiente ».

Graphique 1: Allure des indicateurs d'accès et d'utilisation aux services financiers au Mali de 2010 à 2024



	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
TGPSFd	2	3	4	6	21	38	45	47	56	139	185	204	206	244	238
TGPSFg	1	2	3	4	16	30	36	39	47	121	165	189	195	238	238
TBS	8,1	8,5	9	9,5	9,5	10,6	11,1	12,6	13,4	14,2	15,6	20,4	24,6	25,2	15,6
TBE	21,7	21,9	22,3	22,8	21,7	23,2	23,9	25,6	26,7	26,7	28,9	34,4	39,3	39,6	28,3
TGUSF	19,2	20,5	21,9	24	32,1	37,4	38,7	37,8	37,9	38,3	48,6	55,2	62	68	58,6
TINd	4,86	4,84	4,69	4,91	4,93	4,82	4,82	4,92	4,92	5	4,67	4,98	5,01	5,13	5,08
TINc	9,35	9,26	9,13	8,9	8,77	8,75	8,34	7,99	7,86	7,69	7,85	7,59	7,48	7,39	7,3
Indice Synthétique d'inclusion financière au Mali	0,188	0,194	0,197	0,21	0,254	0,303	0,33	0,343	0,372	0,425	0,445	0,469	0,479	0,499	0,491

Source : Auteurs à partir des données de rapports de 2022 et 2024 de la BCEAO sur la situation de l'inclusion financière de la zone UEMOA/ Cas du Mali

Ce graphique illustre une évolution similaire des cinq variables de 2010 à 2018. À partir de 2018, les taux globaux de pénétration démographique (TGPSFd) et géographique des services

ISSN: 2658-8455
Volume 7, Issue 14 (2026), pp. 28-54.
© Authors: CC BY-NC-ND
IJAFAME
International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management & Economics

financiers (TGPSFg) au Mali ont affiché des écarts considérables par rapport aux trois autres variables dans leur évolution. Le pays ne disposait que moins de dix (10) points de services financiers entre 2010 à 2014 et s'est retrouvé à plus de 238 points en 2024, chacun. Mais, cette avancée remarquable a impacté positivement sur l'allure parallèle des trois variables : taux de bancarisation strict (TBS) et élargi (TBE) et le taux global d'utilisation des services financiers corrigés de la multi-bancarité (TGUSf) à partir de 2018. Il faut noter que les cinq taux ont subi une baisse significative entre 2023 et 2024. Cette dynamique s'explique par le fait que la monnaie électronique (***Mobile Money***) agit comme un mécanisme de contournement des faiblesses institutionnelles traditionnelles. Les plateformes numériques décentralisées et automatisées restaurent une forme de confiance technique et contractuelle entre les utilisateurs, sans dépendre directement de l'appareil d'État.

Si les contraintes géographiques, informationnelles et les coûts d'infrastructure physique ont historiquement freiné le maillage bancaire traditionnel, alors *l'avènement de la finance numérique* a profondément redéfini l'architecture financière de l'Afrique de l'Ouest, le Mali en particulier, où la monnaie électronique s'est muée d'un simple outil de transfert de pair-à-pair en une véritable infrastructure financière alternative englobant les paiements marchands, la micro-épargne et les règlements de factures.

Graphique 2: Allure des indicateurs d'accessibilité prix-des services financiers TINd et TINc au Mali de 2010 à 2024



	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
TINd	4,86	4,84	4,69	4,91	4,93	4,82	4,82	4,92	4,92	5	4,67	4,98	5,01	5,13	5,08
TINc	9,35	9,26	9,13	8,9	8,77	8,75	8,34	7,99	7,86	7,69	7,85	7,59	7,48	7,39	7,3

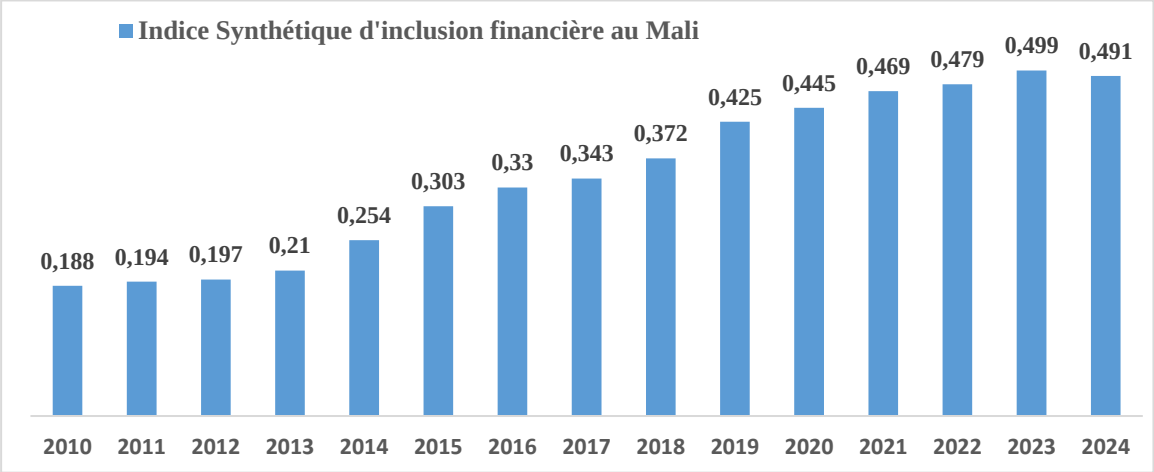
Source : Auteurs à partir des données de rapports de 2022 et 2024 de la BCEAO sur la situation de l'inclusion financière de la zone UEMOA/ Cas du Mali

Le taux d'intérêt nominal des crédits (TINc) qui mesure la rémunération de l'épargne au niveau des banques et des institutions de microfinance est en légère décroissance entre 2010 et 2024, au moment où le TINd qui se renseigne sur les coûts supportés par les clients pour accéder aux crédits octroyés par les banques et les institutions de microfinance est presque stationnaire.

La méthodologie utilisée pour la détermination de l'indice synthétique d'inclusion financière dans l'UEMOA repose sur la démarche proposée par Sarma (2012). Elle détermine trois niveaux d'inclusion financière. De 0 à 0,3 correspond à un niveau d'inclusion financière faible. De 0,3 à 0,5, le niveau d'inclusion financière est considéré comme moyen et de 0,5 à 1 correspondant à un niveau d'inclusion financière élevé. Donc, une innovation qui permet

d'apprécier, de façon globale, l'évolution de l'inclusion financière dans toutes ses dimensions à la fois (accès, utilisation et qualité) est cet indice compris entre 0 et 1.

Graphique 3 : Evolution de l'indice synthétique d'inclusion financière (ISIF) au Mali de 2010 à 2024



Source : Auteurs à partir des données de rapports de 2022 et 2024 de la BCEAO sur la situation de l'inclusion financière de la zone UEMOA/ cas du Mali

De 2015 à 2024, l'indice synthétique (ISIF) se situe entre 0,3 et 0,5, cela signifie un stade de ***« niveau moyen »*** d'inclusion financière. Entre 2010 et 2014, *toutes les données du rapport montrent l'ISIF compris entre 0 et 0,3,* cela montre *un* ***« niveau faible »*** *voire une exclusion financière complète.* Les tableaux ci-dessous illustrent les résultats descriptifs de l'analyse statistique suite à l'usage de l'outil IBM SPSS Statistics 27 pour la période 2010 à 2024 des sept variables.

Tableau 2 : Statistiques descriptives des variables (2010 à 2024)

	N	Minimum	Maximum	Moyenne		Ecart type
	Statistiques	Statistiques	Statistiques	Statistiques	Erreur standard	Statistiques
TGPSFd	15	2,00	244,00	95,87	24,42	94,58
TGPSFg	15	1,00	238,00	88,27	23,73	91,90
TBS	15	8,10%	25,2%	13,86 %	1,44%	5,58%
TBE	15	21,70%	39,60%	27,13%	1,57%	6,08%
TGUSF	15	19,20%	68,00%	40,01%	4,02	15,58
TINd	15	4,67%	5,13%	4,91%	0,03%	0,13%
TINc	15	7,30%	9,35%	8,24%	0,19%	0,72%
ISIF	15	0,1880	0,4990	0,3466	0,0303	0,1175

Source : Auteurs à partir des données de rapports de 2022 et 2024 de la BCEAO sur la situation de l'inclusion financière de la zone UEMOA/ cas du Mali

Tableau 3 : Ecarts de points constatés entre 2010 et 2024 sur les huit variables

	TGPSFd	TGPSFg	TBS	TBE	TGUSF	TINd	TINc	IIF
Etendue (Max-Min)	242	237	17,1	17,9	48,8	0,46	2,05	0,31

Source : Auteurs à partir des résultats du tableau 1

Les tableaux 2 et 3 décrivent les caractéristiques des huit (8) variables de la période allant de 2010 à 2024. Les écarts et les moyennes affichent des valeurs positives entre les deux périodes.

Les indicateurs TGPSFd et TGPSFg connaissent une croissance exponentielle. Les écart-types similaires élevés sont constatés aux deux niveaux. Cela montre une forte dispersion du nombre de points de services financiers disponibles aux populations sur une superficie de 1000 Km^2. Le TGPSFd passe de deux (2) points en 2010 à 244 points en 2024 pour 10 000

ISSN: 2658-8455
Volume 7, Issue 14 (2026), pp. 28-54.
© Authors: CC BY-NC-ND
IJAFAME
International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management & Economics

habitants, progression portée par le déploiement des réseaux de monnaie électronique comme Mobile Money, et des agences de microfinance ;

Le taux d'utilisation passe de 19,20% à 68% (en moyenne 40,1%), confirmant que l'usage effectif constitue un vecteur essentiel de l'inclusion financière. La dispersion peu élevée est constatée au niveau du TGUSF qui prend en compte outre le TBE et le niveau d'utilisation des services de monnaie électronique.

Le taux de bancarisation stricte (TBS) moyen (13,86%) demeure en retrait par rapport au taux de bancarisation élargi (TBE) moyen (27,13%) atteignant un maximum de 39,6%, illustrant ainsi le rôle déterminant des Services Financiers Décentralisés (SFD),

Le taux débiteur reste stable (en moyenne 4,91%), tandis que ***celui du créditeur*** s'établit en moyenne à 8,24%.

L'indice synthétique d'inclusion financière affiche une moyenne de 0,3466, passant d'un minimum de 0,1880 en 2010 à un maximum de 0,4990 en 2023 avec une légère baisse en 2024, soit 0,491.

5. Apports des institutions de microfinance et les services monnaie électronique

Au Mali, le secteur financier bancaire joue un rôle essentiel dans l'économie nationale, mais l'accès aux services bancaires reste aussi limité pour une grande partie de la population en particulier les couches de populations vulnérables, les populations à faibles revenus. Divers facteurs peuvent contribuer à cet handicap, tels que les restrictions financières, les limitations géographiques, les préjugés sociétaux ou simplement le manque de compréhension des ressources financières. L'impact de cette exclusion peut être particulièrement préjudiciable à certains groupes et limite leurs opportunités de s'engager dans l'économie formelle, entravant ainsi leur progrès socioéconomique.

Le pays compte un important réseau d'institutions de microfinance (communément appelé Systèmes Financiers Décentralisés ou SFD) géré par la Direction de microfinance. Ces institutions sont regroupées pour la plupart au sein de l'Association professionnelle des institutions de Microfinance (APIM-Mali). Face aux barrières d'entrée du système bancaire classique (exigences de garanties réelles, coûts de tenue de compte), les Systèmes Financiers Décentralisés agissent comme un substitut et un relais d'inclusion majeurs. Ils ciblent en priorité les populations vulnérables traditionnellement exclues, telles que les femmes et les micro-entreprises du secteur informel (BCEAO, 2023). On distingue principalement les types de services proposés (microcrédit, micro-épargne, micro-assurance, transferts) ainsi que les structures qui les gèrent (coopératives, ONG, banques spécialisées).

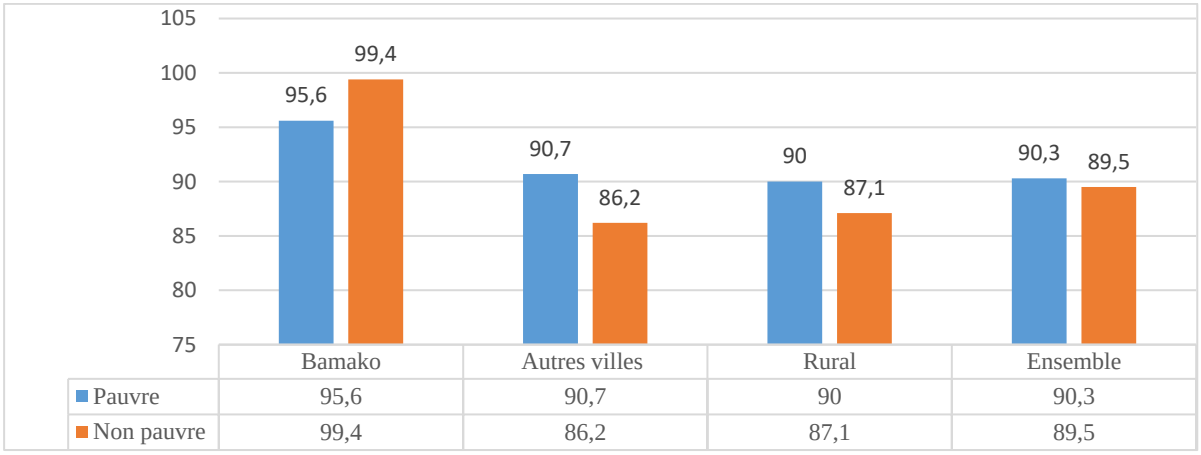
Selon la Banque Mondiale (2020), moins de 25% des entreprises maliennes ont accès à un crédit bancaire formel, et la majorité des prêts octroyés ont une maturité inférieure à deux ans, ce qui ne permet pas d'investir dans la modernisation ou dans l'innovation. La situation de précarité financière oblige les femmes à occuper des activités économiques de survie. La majorité des entrepreneurs maliens gérant des moyennes entreprises (ME) sont issues du secteur informel. Les secteurs financiers inclusifs sont essentiels pour réduire la vulnérabilité des ménages à faibles revenus et pour encourager l'essor des petites et moyennes entreprises à travers une meilleure répartition de capitaux. Ils représentent un prérequis au développement économique et social et occupent une place déterminante dans la théorie de la finance socialement responsable.

Il existe cependant une proportion non négligeable de femmes maliennes qui prospèrent dans le secteur informel utilisant des systèmes traditionnels de financement comme les tontines, mais aussi, pour certaines les plus audacieuses, font recours aux systèmes financiers décentralisés (SFD) pour financer leurs activités à travers de micro-crédits.

Avec l'essor fulgurant des technologies numériques, les institutions financières ont intégré une foule de solutions dématérialisées : banque en ligne, applications mobiles, paiements électroniques. Ces innovations représentent de puissants leviers pour démanteler les vieilles barrières comme (coûts exorbitants, contraintes géographiques, manque d'infrastructures bancaires. etc.) qui freinaient l'accès aux services financiers. La digitalisation des services financiers constitue une tendance mondiale permettant d'élargir l'accès aux services financiers à moindre coût, en particulier pour les populations exclues du système bancaire traditionnel (FMI, 2019) qui agit à travers des services tels que le mobile Banking, les paiements numériques et les plateformes en ligne. Elle émerge comme une solution pour pallier au déficit d'accès de services financiers. L'accès limité au crédit et la faiblesse des réseaux de soutien handicapent le pouvoir économique des populations et leur autonomie.

Brisant les barrières géographiques et temporelles, cette mutation technologique modifie profondément les comportements des consommateurs maliens et s'impose à l'échelle macroéconomique, comme un levier stratégique d'inclusion, d'innovation et d'efficacité sur les marchés. Ces services financiers offrent aux individus la possibilité de surveiller leurs revenus, de mettre de l'argent de côté pour une utilisation future et d'investir et de se prémunir contre les risques financiers potentiels. Mais des défis subsistent : infrastructure technologique limitée, les faibles taux d'alphabétisation nuisent l'adoption et l'utilisation des services financiers numériques. Malgré ces défis, les rapports de l'EMOP 2024 ont montré que dans l'ensemble du Pays, les taux de possession de téléphone mobile sont passés de 22,6% en 2006 à 89,5% en 2024.

Graphique 4 : Possession de téléphone mobile par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence en 2024.



	Bamako	Autres villes	Rural	Ensemble
Pauvre	95,6	90,7	90	90,3
Non pauvre	99,4	86,2	87,1	89,5

Source : Auteurs à partir des données d'EMOP passage 1-4 (Janvier –Décembre 2024)

Le téléphone mobile est un outil nécessaire et indispensable à toutes les couches sociales maliennes, quelle que soit la façon dont il est utilisé. Le graphique ci-dessus montre que Bamako, la capitale du Mali, enregistre le niveau de possession le plus élevé avec 99,4% pour les non pauvres et 95,5% pour les pauvres. Mais la tendance s'est renversée aux autres villes et au milieu rural, comme l'indique le graphique. Pourquoi le taux de possession de téléphone des femmes maliennes pauvres est plus élevé que celui des non pauvres ? Les raisons évoquées à cette question par les consommateurs maliens sont stratégiques et liées à la survie économique des couches défavorisées. Cet outil leur permet d'obtenir des informations, de réduire le déplacement, de renforcer le rapprochement entre parents (tisser le lien social). Il facilite également la communication et le transfert d'argent, etc. La même source indique des taux de possession de téléphone mobile des femmes pauvres et non pauvres, est respectivement 76% et 79,6%. Les plateformes numériques à travers l'usage des téléphones mobiles ont facilité les paiements, les transferts d'argent et l'accès à l'information financière.

ISSN: 2658-8455
Volume 7, Issue 14 (2026), pp. 28-54.
© Authors: CC BY-NC-ND
IJAFAME
International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management & Economics

6. Autonomisation économique des femmes maliennes et réduction de la pauvreté

6.1. Les Concepts d'« autonomisation économique » des femmes

L'autonomisation des femmes ou autonomisation féminine est le processus par lequel les femmes acquièrent de l'influence et des chances égales de poursuivre des projets personnels, sociaux et économiques, en s'engageant dans toutes les parties de la société au même titre que les hommes. Au Mali, les départements de tutelles et les structures étatiques, notamment le Ministère de la promotion des femmes et l'Emploi et de la famille (MPFEF) et l'Institut National de la Statistique (INSTAT), placent l'autonomisation féminine au cœur du développement national et de l'analyse des conditions de vie des ménages. Ils identifient l'analphabétisme, l'accès limité aux ressources foncières et les pesanteurs socio-culturelles, tout en proposant des stratégies pour renforcer l'indépendance financière et la participation des femmes maliennes. L'enjeu principal de ces politiques est d'améliorer les conditions de vie des populations des couches défavorisées, à travers l'accès aux services financiers de base afin d'atténuer leur vulnérabilité structurelle.
Le concept d'« autonomisation économique » des femmes, telles que défendues par des auteurs comme Amartya Sen en1999, Kabeer Naila (2015) et de Duflo (2012) a montré que les femmes, lorsqu'elles sont autonomisées, investissent davantage dans la santé et l'éducation de leurs enfants dans (le bien-être de leur famille), créant ainsi un cercle vertueux pour la réduction de la pauvreté.
De nombreux engagements internationaux appuient l'autonomisation des femmes, notamment le programme d'action de Beiging, la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et une série de conventions relatives à l'égalité des sexes adoptées par l'Organisation Internationale de Travail (OIT). L'ONU Femmes soutient aussi l'autonomisation économique des femmes conformément aux engagements établis et trouve que l'investissement dans cette dynamique est la voie sûre vers l'égalité des sexes, l'éradication de la pauvreté et une croissance économique inclusive. L'autonomisation économique des femmes au Mali s'avérait un moteur essentiel de la lutte contre la pauvreté à travers des initiatives économiques.

6.2. Les concepts de la pauvreté : cas du Mali

6.2.1. Définitions de la pauvreté :

La pauvreté est un phénomène complexe et multidimensionnel pouvant être appréhendée sous divers angles : d'une part par de situations d'incapacité, de précarité, d'exclusion, d'insuffisance de revenus, dans laquelle se trouve un individu, d'autre part, les libertés individuelles, accès à l'éducation et à la santé, participation sociale, etc. Elle se manifeste en termes d'absence des capacités financières et sociales dans les domaines majeurs du bien-être.
Depuis le rapport intitulé « pauvreté et faim » par la Banque Mondiale en 1986, la pauvreté est considérée comme la principale cause de l'insécurité alimentaire, mais plusieurs années s'écouleront avant que cette réalité s'impose à tous (FAO, 1996) et pour que l'on reconnaisse que pauvreté et insécurité se renforcent mutuellement. Une personne est considérée comme pauvre si elle ne dispose pas du minimum de ressources pour satisfaire ses besoins fondamentaux (se nourrir, se loger, se vêtir, se soigner) (Banque Mondiale, 2018). Ces besoins ne peuvent être satisfaits lorsque les moyens financiers et matériels sont disponibles.
Bien qu'il existe dans la littérature plusieurs variables pour quantifier la pauvreté (revenu, épargne, consommation, propriété de logement, accès à certains besoins de base…), la mesure de la pauvreté se déroule en trois étapes : ***1.*** un indicateur de mesure du bien-être qui est souvent la consommation totale du ménage par tête ou par équivalent ; ***2.*** Un seuil de pauvreté, c'est-à-

dire un niveau de l'indicateur de bien-être en deçà duquel un ménage sera considéré comme pauvre ; ***3.*** et des indicateurs de mesure de la pauvreté qui permet d'agréger les données de la pauvreté pour la population entière ou pour des sous-ensembles de la population.
Mais de toutes ces dimensions, la plus courante est la pauvreté monétaire ou « de revenu » résultant de l'insuffisance de ressources engendrant une consommation insuffisante (expression d'un faible niveau de bien-être). La théorie du bien être sert de cadre de référence à l'analyse de la pauvreté monétaire. Du fait de l'impossibilité de mesurer les utilités, on approche le bien-être par le revenu ou le niveau de la consommation (Ravallion, M 1986). Ce sont les deux grandeurs monétaires capables de saisir plusieurs aspects du bien-être et qui ont l'avantage d'être continues et unidimensionnelles.

6.2.2. Mesures de la pauvreté

Dans la littérature, trois éléments sont requis dans le calcul d'une mesure de la pauvreté. La mesure de la pauvreté est en soi une fonction statistique. Elle compare l'indicateur de bien-être du ménage et le seuil de pauvreté et traduit le résultat en un seul nombre pour toute la population, ou pour un sous-groupe déterminé. Il existe de nombreuses mesures alternatives, mais les trois mesures les plus couramment utilisées sont celles des indices FGT *(Foster, Greer et Thorbecke, 1984) :* l'incidence, la profondeur et la sévérité. La forme générale est :

$$P_\alpha = \frac{1}{n}\sum_{i=1}^{q}\left(\frac{z-y_i}{z}\right)^\alpha$$

Où *n désigne le nombre total des individus, q= le nombre des individus pauvres (c'est-à-dire, les individus des ménages avec les dépenses au-dessous du seuil), y_i= les dépenses par tête ou par équivalent adulte dans le ménage (pauvre) de l'individu i, et z = le seuil de pauvreté mesuré comme dépenses par tête ou par équivalent adulte.*

Pour $\alpha = 0$, il y a une incidence de la pauvreté, $P_0 = \frac{1}{n}\sum_{i=1}^{q}\left(\frac{z-y_i}{z}\right)^0 = \frac{q}{n}$

Cette mesure appelée aussi taux de pauvreté est l'indicateur standard le plus courant. Il correspond au pourcentage de la population dont les revenus ou les dépenses de consommation par habitant se situent en dessous du seuil de pauvreté, c'est-à-dire au pourcentage de la population qui n'a pas les moyens d'acheter un panier de biens de base. Cet indice a été critiqué, notamment par Sen (1976), parce qu'il n'indique que le nombre de pauvres, et non l'ampleur de la pauvreté. Ainsi, si les pauvres devenaient encore plus pauvres, l'indice P_0 ne changerait pas.

Pour $\alpha = 1$, il y a une profondeur de la pauvreté, $P_1 = \frac{1}{n}\sum_{i=1}^{q}\left(\frac{z-y_i}{z}\right)^1$

Le Gap ou la profondeur de la pauvreté mesure la gravité de la situation des pauvres. Il indique à quel niveau au-dessous du seuil de pauvreté se situe leur consommation. L'écart par rapport au seuil de pauvreté, qui lui est apparenté, mesure le déficit total de tous les pauvres : leur insuffisance de ressources par rapport au seuil de pauvreté. Autrement dit, il correspond au montant nécessaire pour amener tous les pauvres au seuil de pauvreté. Cet écart est donc une mesure beaucoup plus parlante que la simple comptabilité des pauvres parce qu'elle prend en compte la répartition des pauvres.

Pour $\alpha = 2$, il y a une sévérité de la pauvreté $P_2 = \frac{1}{n}\sum_{i=1}^{q}\left(\frac{z-y_i}{z}\right)^2$

Cette mesure tient en compte non seulement de la distance séparant les pauvres de la ligne de pauvreté (l'écart de pauvreté), mais aussi de l'inégalité entre les pauvres. Elle attribue une pondération plus importante aux ménages situés à plus grande distance de la ligne de pauvreté. La pauvreté varie au Mali selon le niveau d'instruction des chefs de ménage et au fur à mesure ce dernier augmente, la probabilité d'être pauvre devient faible. En outre, une augmentation du taux de scolarisation ou une diminution du taux d'analphabétisme conduiront à une réduction de la pauvreté. À Bamako et dans les autres capitales rurales, la différence avec les ruraux est observée sur un grand nombre de fonctions notamment les logements, eau, électricité, gaz,

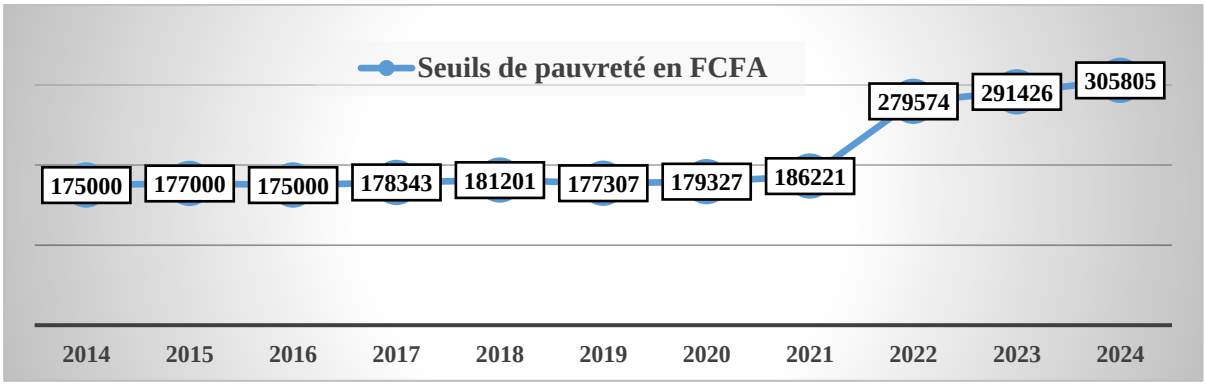
ISSN: 2658-8455
Volume 7, Issue 14 (2026), pp. 28-54.
© Authors: CC BY-NC-ND

combustibles, transports, biens et services divers. Les couches les plus vulnérables, c'est-à-dire « très pauvres », en majeure partie, sont des ruraux. Ce qui donne à la pauvreté une dimension plus rurale qu'urbaine tout comme la structure de répartition de la population malienne entre villes et campagnes. Une plus grande dépense des ménages pauvres est affectée dans l'alimentation.

6.2.3. Situation de l'incidence (ou taux) de pauvreté au Mali

Face à la complexité des réalités vécues par les populations, la pauvreté au Mali ne doit plus être abordée uniquement sous son aspect monétaire, car elle résulte de privations multiples, interdépendantes et sous persistants dans plusieurs dimensions essentielles du bien-être (INSTAT, 2025). Elle ne se limite pas donc à un faible niveau de revenu, elle est multidimensionnelle et touche des aspects fondamentaux de la vie humaine tels que la santé (chaque membre de la famille bénéficie de services sanitaires adéquats), l'éducation (les enfants vont à l'école), les conditions de vie (les adultes ont un travail décent pour les besoins familiaux), l'accès à l'eau potable, à l'électricité ou encore à la sécurité alimentaire. La pauvreté est évaluée à travers l'incidence de la pauvreté (taux de pauvreté). Ce taux correspond au pourcentage de la population dont les revenus ou les dépenses de consommation par habitant se situent en dessous d'un seuil de pauvreté, comme l'indique le graphique ci-dessous.

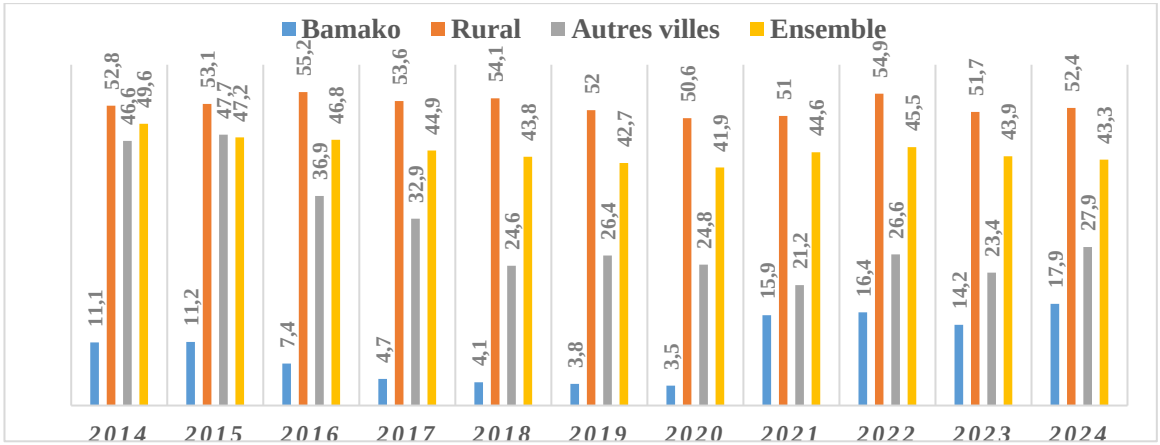
Graphique 5 : Evolution des seuils de pauvreté de 2014 à 2024 en FCFA



Source : Auteurs à partir des données d'EMOP 2024

Ce graphique illustre une évolution de seuils de pauvreté de 2014 à 2024 en FCFA au Mali. On enregistre une évolution presque stationnaire de 2014 à 2021. Le seuil de pauvreté monétaire qui était à 186221 FCFA en 2021 a atteint les 305805 FCFA en 2024, soit une augmentation de 64,22%.

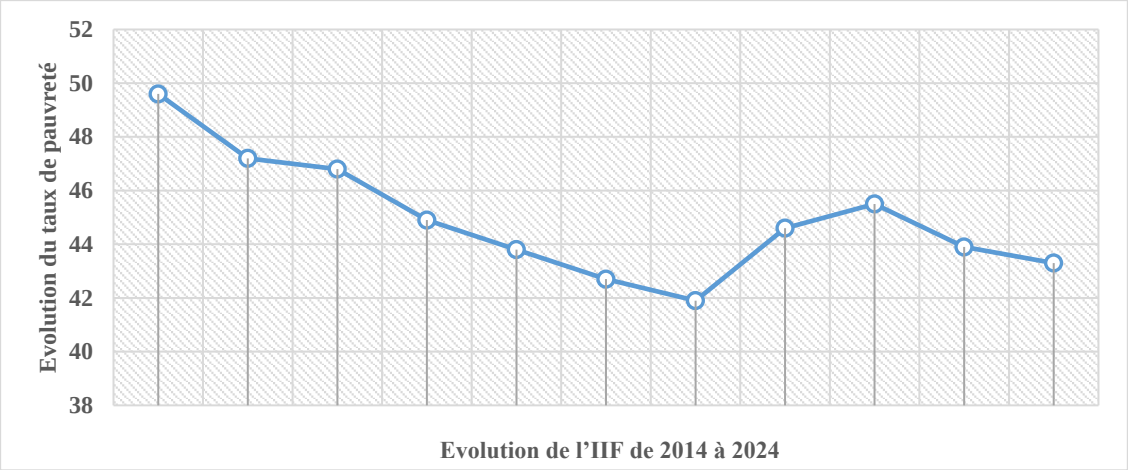
Graphique 6: Evolution de l'Incidence de la pauvreté selon le milieu de résidence (%) de 2014 à 2024



Source : Auteurs à partir des données d'EMOP (2024) et INSTAT (2025)

De grandes disparités sont constatées entre le rural et les villes urbaines du pays et d'autre part entre ces milieux de résidence et le District de Bamako. La pauvreté est accentuée en milieu rural dépassant légèrement le taux annuel d'ensemble de 2014-2024 et en écart considérable avec le taux des capitales régionales et du District de Bamako. Le District se distingue avec un niveau de pauvreté nettement inférieur aux autres, mais semble avoir été plus touché par les effets liés à la survenue de la pandémie de Covid19. Le niveau rural offre un cadre de vie plutôt naturel, soustrait en grande partie des problèmes environnementaux que connaissent les villes, mais souffrent généralement de l'insuffisance voire l'absence de certains services sociaux tels que l'accès au service de santé, à l'eau potable et à l'électricité.

Graphique 7 : Evolutions de l'ISIF et taux de pauvreté (%) du Mali de 2014 à 2024



Source : Auteurs à partir des données de l'IIF des rapports 2022 et 2024 de la BCEAO sur la situation de l'inclusion financière de la zone UEMOA/ Cas du Mali et les rapports d'EMOP (2023) et INSTAT (2025) sur la pauvreté au Mali

Le graphique 7 illustre une évolution en sens opposé de l'indice synthétique de l'inclusion financière et le taux de pauvreté au Mali. Dans l'ensemble, le taux de pauvreté a connu une légère diminution entre 2014 à 2020, grâce à la production alimentaire exceptionnelle de la période (Banque Mondiale, 2020), une augmentation significative à partir de 2020 (soit 41,9%) à 2022 (soit 45,5%), malgré la hausse de l'ISIF de 0,445 à 0,469. Cette augmentation significative semble être liée à la survenue de la pandémie de Covid19 et sa propagation dans le monde, qui a provoqué une crise sanitaire mondiale et a donné un coup de fouet aux activités du district de Bamako et des capitales régionales. Face à la venue de ce fléau, le gouvernement malien a pris, dès mars 2020, des mesures préventives d'atténuation et d'endiguement, similaires à celles prises adoptées par plusieurs autres pays africains en vue de contenir la propagation de la pandémie. Ces mesures ne sont pas restées sans effets négatifs sur les activités socioéconomiques.

Les résultats de l'EMOP (2023) montrent que le secteur primaire a subit une tendance décroissante et s'est passé au rouge en 2020 à - 4,3% comme taux de croissance et une part du PIB de 36,2% en 2020, le secteur secondaire au taux de - 0,1 % (21,2% au PIB) et le secteur tertiaire au taux de 1,6% (34,5% au PIB). Le taux reprend son allure décroissante à partir de 2022, expliquant selon la même source, à une légère augmentation des opportunités d'emploi, la bonne production agricole de 2022-2023, une inflation passée de 9,8% en 2022 à 2,1% en 2023, une croissance économique de 3,5% en 2022 à 4,9% en 2023.

6.2.4. Liaison entre l'ISIF et Incidence de la pauvreté au Mali de 2014 à 2024

En désignant Y : variable socioéconomique dépendante (l'incidence de la pauvreté au Mali) et X la variable indépendante, l'indice synthétique d'inclusion financière (ISIF), observées sur

ISSN: 2658-8455
Volume 7, Issue 14 (2026), pp. 28-54.
© Authors: CC BY-NC-ND
IJAFAME
International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management & Economics

la sous-période commune de 11ans. Une analyse de corrélation linéaire de Pearson est faite pour mesurer l'intensité et le sens du lien direct entre X et Y.

Tableau 4 : Niveau corrélation entre l'inclusion financière et l'incidence de la pauvreté au Mali

Corrélation linéaire de Pearson (2014-2024)			
		X	**Y**
X	**Corrélation de Pearson**	**1**	**-0,751****
	Sig. (bilatérale)		**0,08**
Y	**Corrélation de Pearson**	**-0,751***	**1**
	Sig. (unilatérale)	**0,04**	
****La corrélation est significative au seuil 0.01 (bilatéral et unilatéral).**			

Source : Auteurs à partir des données RGPH5/ INSTAT-BCR, 2025, Mali

La variable Y, observée sur 11 ans (N=11), présente une moyenne 44,93 avec une faible dispersion (écart-type = 2,24) et la variable X, observée sur 11 ans (N=11), présente une moyenne 0,401.avec une faible dispersion (écart-type =0,084). Le coefficient de corrélation de Pearson (r= - 0,751) indique une corrélation négative forte entre l'inclusion financière (X) et l'incidence de la pauvreté (Y). Donc sur la période 2014 à 2024, la progression de l'inclusion financière est associée à une diminution de taux de pauvreté au Mali.
Utilisons la régression linéaire simple par les Moindres Carrés Ordinaires (MCO) pour évaluer le pouvoir explicatif (R^2) et la sensibilité de paramètres de Y par rapport à X.

Tableau 5 : Le récapitulatif des modèles

Récapitulatif des modèles					
Modèle	**R**	**R-deux**	**R-deux ajusté**	**Erreur standard de l'estimation**	**Variation de R-deux**
1	**0,751[a]**	**0,564**	**0,516**	**1,55660526**	**0,564**
a. Prédicteurs : (Constante), x					

Source : Auteurs à partir des données RGPH5/ INSTAT-BCR, 2025, Mali

Tableau 6 : Résultats de l'ANOVA

ANOVA[a]						
Modèle		**Somme des carrés**	**Ddl**	**Carré moyen**	**F**	**Sig.**
1	**Régression**	**28,235**	**1**	**28,235**	**11,653**	**0,008[b]**
	de Student	**21,807**	**9**	**2,423**		
	Total	**50,042**	**10**			
a. Variable dépendante : Y **b. Prédicteurs : (Constante), x**						

Source : Auteurs à partir des données RGPH5/ INSTAT-BCR, 2025, Mali

Tableau 7 : Résultats des coefficients de la régression estimée

Coefficients[a]								
Modèle		**Coef non standardisés**		**Coef standardisés**	**t**		**Intervalle de confiance à 95,0% pour B**	
		B	**Erreur standard**	**Bêta**		**Sig.**	**Borne inférieure**	**Borne supérieure**
1	**Constante**	**52,901**	**2,382**		**22,204**	**0,000**	**47,511**	**58,290**
	X	**-19,888**	**5,826**	**-0,751**	**-3,414**	**0,008**	**-33,068**	**-6,708**
a. Variable dépendante : Y								

Source : Auteurs à partir des données RGPH5/ INSTAT-BCR, 2025, Mali

L'équation de régression estimée est : $\hat{Y} = 52{,}901 - 19{,}888X$.
Le test $F(1,9) = 11{,}653 \quad avec\ p = 0{,}008 < 0{,}05$, confirme la significativité globale du modèle au seuil de 5%. Le coefficient de détermination $R^2 = 0{,}564$, c'est-à-dire 56,4% de la

variable Y est expliquée statistiquement par X dans ce modèle.
Le coefficient de pente $\beta_1 = -19{,}888$; $t = -3{,}414$, $sig. = 0{,}008$. Une hausse de 0,10 point de l'inclusion financière est associée à une baisse de 2 points de taux de pauvreté. L'intervalle de confiance se situe entre - 33,068 et - 6,708, confirme que la pente estimée est négative et statistiquement significative.
L'activité économique exercée par un individu peut le permettre de se procurer des ressources financières et matérielles. A cet effet, elle peut avoir une forte influence sur les indices de pauvreté. En d'autres termes, plus une personne possède une activité économique bien rémunérée plus elle aura tendance à sortir de la pauvreté et vice versa. Cette incidence varie significativement selon la branche d'activité du chef de ménage.

6.3. Secteurs d'activités des femmes

Malgré les contraintes sociétales et d'accès aux ressources financières, 44,5% des femmes de 15 ans et plus sont en activités (INSTAT, 2023), dont ce taux est jugé appréciable au Mali. Les résultats de l'Enquête Harmonisée aux Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) 2021-2022 INSTAT sur les principales caractéristiques de l'activité du chef de ménage (CM) du Mali, indiquent que l'agriculture est la principale branche d'activité avec 56,5%, l'entreprise privée est celle du secteur institutionnel du CM avec 92,5% et les travailleurs pour leur propre compte avec 79,8%. Le tableau ci-dessous est le récapitulatif des résultats du RGPH5 / INSTAT-BCR sur les différentes proportions des quatre secteurs d'activités majeurs des femmes de 15 ans et plus.

Tableau 8 : Répartition (%) des femmes actives occupées de 15 ans et plus par résidence selon les secteurs d'activités

		Secteurs d'activités en %				
		Agriculture	Industrie	Commerce	Service	Total
Lieux	Urbain	4,1	10,7	42,6	42,6	100%
	Rural	50,3	11,6	24,8	13,3	100%
	Ensemble	31,2	11,2	32,2	25,4	100%

Source : Auteurs à partir des données RGPH5/ INSTAT-BCR, 2025, Mali

Les femmes sont majoritairement employées en ordre, dans les secteurs du Commerce en gros et détails, de l'Agriculture, le service et enfin l'industrie. Le travail indépendant est la principale activité économique dans les zones rurales, occupant 95% des travailleurs ruraux dont 48,7% de femmes, indiquent les résultats du RGPH5/ INSTAT-BCR, 2025. La fonction publique occupe 14,5% de l'effectif des femmes de la catégorie A, les catégories inférieures à B1 avec 44,1% des effectifs. Au Mali, une femme qui travaille est considérée comme une contribuable aux yeux de la société. Le travail des femmes est perçu comme une contribution essentielle au soutien des enfants et de la famille élargie, jouant un rôle clé dans la résilience des foyers face aux difficultés économiques. Puis qu'en tant que gestionnaires de leurs foyers, elles sont souvent les premières à faire face aux difficultés liées à la pauvreté, telles que l'insécurité alimentaire, le manque d'accès aux soins de santé et l'éducation de leurs enfants (K. Diarra & al, 2025).
En 2015, la loi N^0 2015-052 instituant un quota minimum de 30% de personnes de l'un des deux sexes dans les fonctions nominatives et électives à contribuer à accroître la représentation des femmes dans les instances politiques. Malgré ce quota, leur participation à l'économie reste limitée par des rôles traditionnels encore largement centrés sur les tâches domestiques, réduisant ainsi leur autonomie financière. Elles sont aussi nombreuses dans le secteur informel avec des conditions de travail de descentes et de protection sociale quasiment inexistante. Le secteur privé, à travers les PME, produit environ 80% des emplois, contribue à 11% du PIB, mais à près de 90% informel (DGGF Mali, 2017) dont les activités économiques des femmes sont à environ 78,5% dans le secteur informel, mais mal enregistré par la comptabilité nationale

ISSN: 2658-8455
Volume 7, Issue 14 (2026), pp. 28-54.
© Authors: CC BY-NC-ND
IJAFAME
International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management & Economics

(Compust, 2017) et devrait donc permettre d'augmenter significativement les recettes fiscales de l'État au financement des soins de santé, eau potable, éducation, et autres infrastructures, filets de sécurité sociale, assainissement, électricité, etc., pour un cadre de vie meilleure.

Tableau 9 : Répartition (%) de sexe féminin âgé de 7 ans et plus, selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence

	Niveau d'instruction							
	Sans niveau	Pré Scolaire	Fond 1 (primaire)	Fond 2 (2d cycle)	Second	Sup	%	Taille de l'Echantillon
Urbain	39,9	0,1	26,7	15,8	13	4,5	100%	***2 659 818***
Rural	76,2	0,1	16,4	5	2,1	0,2	100%	***5 405 213***
Ensemble	64,2	0,1	19,7	8,6	5,8	1,6	100%	***8 065 031***

Source : Auteurs à partir des données RGPH5/ INSTAT-BCR, 2025, Mali

Il ressort des résultats du 5ème recensement que la proportion des femmes et filles dans le système éducatif malien est encore faible, malgré les efforts en cours. Leur niveau d'instruction est marqué par la ***prédominance de « sans niveau »***, soit 64,2% pour l'ensemble du pays, donc 76,2% au niveau rural et 39,9% au niveau urbain**.** Ces femmes « sans niveau », pour la plupart évoluent bien dans les tâches domestiques, les activités maraichères ou dans le jardin potager, dans le petit commerce des marchés locaux ou les grandes villes, les petites transformations alimentaires, l'artisanat, etc. Leur contribution dans l'amélioration de cadre de vie ou dans la réduction de la pauvreté de leurs foyers est visible, mais demeure sous-estimée. Cette contribution est aperçue comme un devoir sinon une obligation pour bon nombre d'hommes maliens face aux réalités socioéconomiques du pays. Mais certaines d'entre elles répondent qu'elles font ces activités pour préparer un meilleur avenir de leurs enfants « *investir davantage dans leur éducation et leur santé»*. Le slogan, le plus fréquent est le suivant *« je ne veux pas que mes enfants soient comme moi, c'est-à-dire sans niveau éducatif »*. Cela montre que les femmes « sans niveau éducatif » aussi se soucient bien de l'éducation de leurs enfants, même si les garçons sont plus favorisés que les filles.

6.4. L'entrepreneuriat féminin et autonomisation économique

L'entrepreneuriat féminin revêt une importance capitale en tant que source d'autonomisation pour les femmes. Les femmes entrepreneures créent des emplois pour elles-mêmes et pour d'autres, tout en apportant à la société, du fait de leur spécificité, des solutions différentes pour la gestion, l'organisation et le traitement des problèmes des entreprises, ainsi que pour la mise à profit des opportunités économiques (OCDE, 2004). Elles prennent souvent des initiatives communautaires pour surmonter ces défis, telles que la mise en place de réseaux d'entraide des femmes, la participation à des coopératives agricoles ou commerciales, et l'organisation de programmes sociaux au niveau local. Les organisations internationales comme ONU, la Banque Mondiale et l'OCDE, voient l'entrepreneuriat féminin comme un important moyen de lutte contre la pauvreté et de l'épanouissement de la femme. Ces entrepreneures pour la plupart sont dans les capitales régionales et le district de Bamako, disposant d'un savoir-faire majoritairement acquis par les apprentissages informels sur le tas et par la transmission avec des soutiens de natures différentes. Cela demeure des voies et moyens adéquats pour pallier au problème lié au niveau d'instruction qui est nettement au-dessous de la moyenne pour tous les niveaux d'instruction cumulés.

Pour les femmes, particulièrement celles qui dirigent leur ménage, l'économie informelle représente souvent la principale source de revenus. Cette économie englobe des activités telles que le commerce de biens de consommation, la vente des produits alimentaires locaux , la vente ambulante, l'agriculture de subsistance et d'autres formes de travail non rémunéré ou faiblement rémunéré. Elles s'adonnent aussi à des activités de services comme la couture, la fabrication de

savons ou la vente de produits agricoles, etc., pour subvenir aux besoins de leurs familles. Dans les travaux d'A. DOLO & al. en 2022, entre 2013 et 2019 au moins 71% des emplois du secteur privé informel sont occupés par des femmes. Elles sont pour la plupart concentrées dans les emplois précaires, notamment parmi les travailleurs à leurs propres comptes (indépendants) et les aides-familiales.

Cependant, ces activités sont souvent limitées en termes de rentabilité et d'accès au capital, ce qui empêche les femmes cheffes de ménage (FCM) d'en sortir pour intégrer des secteurs plus formels et rentables. Comme le disait Chloé Elise Rismann (2021) « au Mali, de nombreuses femmes exercent déjà de petites activités génératrices de revenus pour leur famille, souvent, ces activités ne sont cependant pas perçues comme étant de l'entrepreneuriat, étant donné qu'elles ne sont pas officialisées». Le défi principal est donc d'officialiser ces activités. Malgré, les jeunes, les femmes et les personnes peu qualifiées y trouvent des opportunités de revenus peu rémunérés, contribuant néanmoins à la lutte contre la pauvreté et à l'amélioration des conditions de vie de leurs ménages.

Les institutions financières comme la Banque Nationale de Développement Agricole (BNDA), Compagnie Financière Africaine (COFINA), CORIS BANK, Orabank, les micro-finances, etc., soutiennent sous diverses formes les femmes entrepreneures. Les réseaux de microfinance et institutions mutualisés comme par exemple ***Kapo jiginew*** (finance massivement le monde rural, les petits exploitants et les femmes entrepreneures), ***Nyèsô*** (propose des services d'épargne et de crédit adaptés aux activités génératrices de revenus (AGR) des femmes en milieu urbain et périurbain), ***Soro Yiriwa*** (accompagne financièrement les couches vulnérables et les micro-entrepreneurs exclus du système bancaire classique). Les réseaux de microfinance coopérative (***Nyèsigiso, etc***.), déploiement des services mobiles (Orange Money, Mondoback, Sotelma-Express Union). ***Le Mobile Money"*** en forte dynamique des services financiers numériques contribue de sauter l'étape de l'agence bancaire physique pour inclure les populations rurales et enclavées. L'essor des services financiers digitaux facilite l'accès des PME au financement, en réduisant la dépendance aux garanties physiques (GSMA, 2022).

Pour matérialiser la participation des femmes dans les activités socioéconomiques, plusieurs projets et programmes appuyaient et appuient aussi le secteur de l'entrepreneuriat féminin du Mali. Il s'agit notamment du Fonds de Développement Economique (FDE), l'Unité d'Appui et de Suivi de la Stratégie de Développement du Secteur Financier (UAS/SDSF), Financement Inclusif des filières Agricoles (Projet INCLUSIF), le Projet de Financement Agricole et Rurale au Mali (FARM), le Fonds d'Appui à l'Autonomisation des femmes et l'épanouissement de l'Enfant (FAFE) qui est un outil étatique malien pour financier directement l'entrepreneuriat féminin et le leadership économique, le projet FIER2 qui est soutenu par des partenaires internationaux comme le FIDA pour appuyer les jeunes femmes rurales au financement de projets d'entreprise et de formation, etc.

7. Aspects physiques des logements et niveaux de vie des ménages dirigés par les femmes cheffes

La notion de "femme cheffe de ménage" (FCM) désigne les femmes qui sont responsables de la gestion économique et familiale de leur foyer, qu'elles soient veuves, divorcées, célibataires ou en situation de séparation. Les causes qui conduisent les femmes à être cheffes de ménage étant multiples et les caractéristiques démographiques et socioéconomiques de celles-ci sont variées. Leurs domaines d'intervention dans la lutte contre la pauvreté sont aussi très variés. Selon Marc PILON & al. en 1997, la femme chef de ménage est celle qui habite seule ou qui dirige un noyau monoparental quel que soit son statut matrimonial. De ce côté Shaheed en 1990 dresse les femmes cheffes de ménage en typologies suivantes : les temporaires (celles en absence de leur mari), les permanentes (celles qui supportent réellement la charge du ménage

ISSN: 2658-8455
Volume 7, Issue 14 (2026), pp. 28-54.
© Authors: CC BY-NC-ND
IJAFAME
International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management & Economics

sans se déclarer officiellement cheffes de ménage) et les femmes officielles (célibataires, veuves ou divorcées avec enfants ou sans enfants).
Selon les données RGPH5/ INSTAT-BCR, 2025, sur un total de 2 295 655 ménages recensés, 240 098 sont dirigés par les femmes, c'est-à-dire des femmes cheffes de ménage" (FCM), soit une proportion 10,5% des ménages au Mali contre 89,5% celle des hommes, comme illustre le tableau ci-dessous.

Tableau 10 : Répartition des ménages ordinaires dirigés selon le milieu de résidence et le sexe

Milieu de résidence	Masculin		Féminin		Total
	Effectif	%	Effectif	%	
Urbain	756 524	87,5	107 920	12,5	864 444
Rural	1 299 034	90,8	132 177	9,2	1 431 211
Ensemble	2 055 557	89,5	240 098	10,5	2 295 655

Source : Auteurs à partir des données RGPH5/ INSTAT-BCR, 2025, Mali

Tableau 11 : Répartition (%) des femmes cheffes de ménage par statut d'occupation du logement selon le milieu de résidence et la taille de l'échantillon

Milieu de résidence	Propriétaire	Locataire	Autres	Ensemble	Taille de l'échantillon
Urbain	56,1%	36,1%	7,8%	100%	107 938
Rural	81,2%	8,8%	10%	100%	132 204
Ensemble	69,9%	21,1%	9%	100%	240 141

Source : Auteurs à partir des données RGPH5/ INSTAT-BCR, 2025, Mali

Le logement associé à de services sociaux de base (électricité, eau, assainissement, etc.) est l'un des aspects les plus visibles de condition de vie des ménages, sinon, il améliore le bien-être du ménage. Il ressort des résultats du tableau suivant que 69,9% des femmes cheffes de ménages sont propriétaires de leur logement et 30% restants sont celles qui soient en location (21,1%) ou logées autrement (9%).

Tableau 12 : Répartition en (%) des femmes cheffes de ménage par niveau de vie du ménage et selon le milieu de résidence

Niveau de vie du Ménage	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
Très pauvre	5,7%	31,1%	19,7%
Pauvre	5,5%	29,7%	18,8%
Moyen	11,8%	21,8%	17,3%
Riche	30,5%	12,5%	20,6%
Très riche	46,5%	4,9%	23,6%
Ensemble	100%	100%	100%

Source : Auteurs à partir des données RGPH5/ INSTAT-BCR, 2025

Parmi ces ménages dirigés par les femmes, 17,3% ont le niveau de vie moyen, 20,6% ont le niveau riche, 18,8% sont pauvres, 19,7% sont très pauvres et les 23,6% ont le niveau très riche, comme résume le tableau ci-dessus. Par ailleurs, en milieu urbain, presque cinq femmes sur dix (46,5%) des ménages dirigés par elles sont très riches. Toutefois, en milieu rural 31,1% des femmes dirigent les ménages de niveau de vie très pauvre, 29,7% d'entre elles sont cheffes dans les ménages pauvres et 21,8% habitent dans les ménages dont le niveau de vie est moyen. Les rapports de l'EMOP du passage 1 à 4 (Janvier à décembre 2024) indiquent que sur un effectif de 15438 ménages échantillonnés, les ménages dirigés par les hommes contiennent plus de pauvres que ceux dirigés par les femmes (44,5% contre 25,8%).

8. Synthèse des résultats

Il ressort des résultats de l'étude que les mesures adoptées par les institutions financières ont

apporté un appui considérable sur l'autonomisation économique des femmes et la réduction de la pauvreté au Mali. Si les contraintes géographiques, informationnelles et les coûts d'infrastructures physiques ont historiquement freiné le maillage bancaire traditionnel, il faut noter, que l'expansion des institutions financières décentralisées à travers les coopératives et mutuelles d'épargne et l'avènement des technologies numériques à travers le développement du mobile banking, des applications technologies financières (Fintech) et de la monnaie électronique, ont profondément transformé l'inclusion financière afin de permettre aux populations non bancarisées d'avoir accès aux produits financiers. C'est un bénéfice notable pour l'autonomie économique des couches sociales défavorisées.

L'étude met en évidence une association statistiquement significative au seuil de 5% (coefficient de pente -19,888, p=0,008 et de coefficient de détermination $R^2 = 56{,}4\%$) entre l'inclusion financière et l'évolution de l'incidence de la pauvreté au Mali, sans établir à elle seule un lien de causalité directe. L'analyse descriptive des données de 2010 à 2024 sur l'inclusion financière atteste du rôle moteur du Mobile Money et des SDF dans la progression de l'ISIF de 0,1888 à environ 0,499.

Les plateformes numériques décentralisées et automatisées restaurent une forme de confiance technique et contractuelle entre les utilisateurs, sans dépendre directement de l'appareil d'État. Bien que le niveau d'instruction soit marqué par la *prédominance de « sans niveau »*, la femme malienne bénéficiaire également de cette révolution technologique n'est pas restée à la marge de ce combat contre la pauvreté à travers les activités génératrices de revenus (AGR), l'entrepreneuriat féminin, c'est-à-dire le développement des micros petites et moyennes entreprises (MPME) individuelles, familiales ou collectives, pour la plupart non formalisées. L'adoption directe des canaux mobiles a permis d'assimiler des franges entières du secteur informel où la monnaie électronique s'est muée d'un simple outil de transfert de pair-à-pair en une véritable infrastructure financière alternative englobant une multitude de formes de transactions financières.

L'analyse des résultats de l'étude sur la situation des femmes maliennes montre qu'elles sont encore confrontées à d'autres formes d'inégalités notamment en matière d'accès à l'éducation, les restrictions des normes culturelles et sociales lesquels entravent souvent leur autonomie et leur action, etc. Ces obstacles freinent alors leur capacité à générer des effets d'entraînement à grande échelle, limitent leur performance, leur compétitivité et leur capacité à générer un développement inclusif.

9. Défis et politiques de renforcement

Le système bancaire malien reste marqué par une forte exigence en matière de garanties réelles (hypothèques, nantissements des biens, cautionnements). Dans l'espace UEMOA, selon la BCEAO / ATTF (2016), les PME représentent entre 80 % à 95% des entreprises recensées. Toutefois, la plupart des études indiquent qu'elles accèdent difficilement au financement, notamment aux crédits à moyens et longs termes. Les raisons évoquées par les établissements de crédit lors de l'enquête de BCEAO en fin 2014 portent d'une part sur la faible qualité de l'information, les insuffisances dans la gestion et la gouvernance et les insuffisances de l'environnement juridique et judiciaire ; et d'autre part, le taux de défaut élevé sur les PME, l'insuffisance ou la faiblesse des mécanismes de partage des risques ainsi que l'inadaptation des capacités des établissements de crédit.

Au Mali, les PME ont une incidence quantitative sur l'emploi, mais elles sont confrontées aussi à l'accès au crédit à long terme (BM, 2020), faible formalisation et instabilité juridique (CCIM, 2021), insuffisance d'intégration dans les chaines de valeur régionales (OCDE, 2022), manque de main-d'œuvre qualifiée, réduisant la productivité et l'innovation (INSTAT, 2023). D'après la CCIM (2021), les procédures de création, de déclaration et de mise en conformité fiscale sont jugées coûteuses et chronophages, ce qui pousse certaines entreprises à rester

ISSN: 2658-8455
Volume 7, Issue 14 (2026), pp. 28-54.
© Authors: CC BY-NC-ND
IJAFAME
International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management & Economics

partiellement informelles pour éviter la pression réglementaire. Cette lourdeur réglementaire nuit également à la formalisation des emplois, freinant ainsi la réduction durable de la pauvreté monétaire. Selon le rapport de BCEAO (2023), les taux d'intérêts appliqués par les banques au Mali oscillent en moyenne entre 10 et 12%, ce qui constitue un frein majeur pour les moyennes entreprises, et la même source estime la contribution des PME au PIB entre 30 et 35%.

La plupart des entrepreneures au Mali ont recours à la micro finance ou aux tontines pour financer leurs activités, lesquelles ne les permettent pas d'atteindre une certaine envergure. Elles évoluent majoritairement dans les entreprises informelles, moins structurées, plus variées et avec une plus grande autorité de l'employeur sur l'employé et d'influence sur tous les aspects (financier, décisionnel, organisationnel, prévisionnel, sécuritaire, formation, etc.), sans aucune garantie de protection ou sécurité sociale et sans aucune forme de sécurités essentielles pour tout travailleur.

L'autonomisation économique des femmes au Mali s'avérait un moteur essentiel de la lutte contre la pauvreté à travers des initiatives économiques. La réussite, la persévérance et la résilience des femmes transforment les défis en opportunités, dépassent les restrictions socio-culturelles et contribuent activement à un développement socioéconomique durable de leur communauté, sinon à la réduction de la pauvreté. Il s'agit de « faire en sorte que les règlementations et autres conditions du milieu des affaires soient plus favorables aux femmes entrepreneures » *(FMI, 2010)***.** Plusieurs études soulignent les contraintes structurelles qui limitent le potentiel des petites et moyennes entreprises dans la lutte contre la pauvreté. Ces contraintes sont liées au financement (surtout à long terme), au cadre institutionnel, à la gouvernance interne et aux risques systémiques liés au contexte socioéconomique du pays, comme la crise de sécurité du pays, les aléas climatiques, l'instabilité politique, les contraintes administratives et juridiques, etc.

Une meilleure compréhension de ces défis permet d'identifier des solutions adaptées pour favoriser l'autonomie, l'épanouissement et l'inclusion dans les processus de développement. Il s'avère nécessaire que des mesures de renforcement soient prises pour mener à mieux la réduction de la pauvreté des ménages :

- Mettre en place des politiques publiques favorables à l'amélioration de la bancarisation et au développement des instruments financiers adaptés et indispensables pour maximiser l'impact de l'inclusion financière sur l'autonomisation économique et l'émancipation des femmes maliennes;
- Cibler l'amélioration de l'environnement des affaires, le financement productif et le renforcement du capital humain ;
- Renforcer l'accès à l'éducation, la formation, la liberté individuelle des femmes afin d'améliorer leurs compétences dans les secteurs où elles sont majoritaires ou elles désirent évoluer ;
- Renforcer la capacité de connectivité des zones rurales pour plus d'accès à l'ampleur de la révolution numérique aux populations rurales, accompagné par des programmes d'alphabétisation financière.
- Revoir la politique entrepreneuriale afin de faciliter la création et le développement d'entreprises formelles par les femmes en les accordant des services financiers les plus appropriés ;
- Mettre en place des politiques publiques ciblées et des mécanismes de soutien adaptés aux contraintes structurelles identifiées ;
- Renforcer la règlementation visant à encadrer les activités des opérateurs de monnaie électronique, pour mieux protéger les consommateurs tout en promouvant une concurrence saine entre les acteurs du secteur
- Favoriser la coopération inter-entreprises, la diffusion des bonnes pratiques et la montée en gamme des productions locales ;

10. Conclusion

Cette étude s'inscrit dans une perspective d'économie du développement sensible au genre, et vise à apporter des éléments d'aide à la décision pour des politiques publiques plus inclusives et plus efficaces pour l'amélioration des conditions de vie des ménages maliens. Elle évoque certains points saillants comme les facteurs favorisant ou limitant l'accès des populations aux services financiers formels dus à la concentration des agences bancaires dans les capitales macroéconomiques, forte exigence en matière de garanties réelles ; la survenue de la "nature numérique" de l'inclusion financière et le rôle central que jouent les femmes autonomisées dans le bien-être de leurs ménages, dans l'éducation de leurs enfants et la santé, pour leur propre développement personnel, la stabilité et la transformation socio-économiques à long terme du pays. La réduction de la pauvreté monétaire (via la hausse des revenus) et celle non monétaire (via la stabilité, la cohésion sociale et les services locaux générés par l'activité économique) sont interdépendantes dans plusieurs dimensions du bien-être des ménages.

L'étude est basée explicitement sur de faibles tailles d'échantillon. Elle privilégie les termes: coévolution contemporaine, association et contribution, plutôt que l'expression « impact causal » de l'indice synthétique de l'inclusion financière (ISIF) vers l'incidence de la pauvreté nationale de 2014 à 2024. Les résultats de l'analyse descriptive des indicateurs retenus de l'inclusion financière par la BCEAO montrent que les institutions de microfinance et les services monnaie électronique (*Mobile Money*) jouent un rôle capital de soutien pour offrir des services financiers durables et responsables. L'adoption des services financiers numériques, via la téléphonie mobile, a rendu les transactions moins coûteuses et plus accessibles à toutes les couches sociales. Il ressort de l'analyse que les mesures adoptées par les institutions financières ont apportée de contribution modérée (coefficient de pente -19,888, p=0,008 au seuil $\alpha = 5\%$ et de coefficient de détermination $R^2 = 56{,}4\%$) à la baisse progressive du taux de pauvreté national entre 2014 et 2020, puis une légère hausse à partir de 2020 suites aux effets de la pandémie de Covid19 et retrouve son allure décroissante à partir de 20222. La trajectoire décrite dans le texte source montre une augmentation de l'ISIF (de 0,254 en 2014 à 0,491 en 2024) accompagnée d'une réduction de taux de pauvreté (de 49,6 à 43,3).

Le secteur informel occupe une place importante dans l'emploi des femmes. Mais ces emplois génèrent de faibles revenus, les conditions de travail y sont descentes et la protection sociale est quasi inexistante. De par sa vitalité, le secteur informel constitue un vivier pour l'émergence de petites entreprises, bien que la disponibilité des statistiques précises demeure un handicap majeur dans le pays pour permettre de faire une analyse approfondie de la contribution de la femme malienne dans la réduction de la pauvreté, particulièrement celle de son foyer. En perspective, il serait intéressant à l'avenir de posséder des données mixtes afin d'étudier plus en détail les modes de financement des secteurs d'activités, les ressources financières injectées dans les projets et programmes des femmes pour leur autonomisation économique afin de venir en contribution à la lutte pour la réduction de pauvreté de leurs ménages. La construction d'un indice composite d'autonomisation économique féminine directement corrélé aux indicateurs de pauvreté, ou vers des études longitudinales au niveau des ménages s'avère importante pour une identification causale plus robuste.

Convaincu que l'inclusion financière s'est imposée comme un pilier fondamental des stratégies de développement économique et de réduction de la pauvreté, les politiques publiques en occurrence avec les institutions financières doivent renforcer l'interopérabilité entre banques, institutions de micro finance et opérateurs mobiles, développer des produits d'épargne et de crédit adaptés aux activités des femmes et du secteur informel.

ISSN: 2658-8455
Volume 7, Issue 14 (2026), pp. 28-54.
© Authors: CC BY-NC-ND
IJAFAME
International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management & Economics

Références :

(1). Adrian, T., & Mancini-Griffoli, T. (2019, 15 juillet). *The rise of digital money* (Fintech Notes N° 2019/001). Fonds Monétaire International.
(2). Ajide, K. B. (2020). Financial inclusion and governance in Africa: Does institutional quality matter? *Journal of Policy Modeling*, *42*(3), 505–520.
(3). Aker, J. C., Boumnijel, R., McClelland, A., & Tierney, N. (2017). Payment mechanisms and antipoverty programs: Evidence from a mobile money cash transfer experiment in Niger. *Economic Development and Cultural Change*, *65*(1), 1–37.
(4). Allen, F., Carletti, E., Cull, R., Qian, J., Senbet, L., & Valenzuela, P. (2014). *Resolving the African financial development gap* (NBER Working Paper No. w20013). National Bureau of Economic Research.
(5). Asafo-Adjei, E., Emmanuel, T., & Boateng, E. (2023). Financial inclusion, formalization, and tax revenue mobilization in developing economies. *Journal of Development Economics*, *161*, Article 103045.
(6). Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest. (2018). *Stratégie régionale d'inclusion financière dans l'UEMOA (2016-2020)*. Rapports d'orientation.
(7). Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest. (2023a). *Rapport annuel sur les services financiers numériques dans l'UEMOA*. https://www.bceao.int/fr/publications
(8). Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest. (2023b). *Rapport sur la situation de l'inclusion financière dans l'UEMOA au titre de l'année 2022*. BCEAO.
(9). Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest. (2026). *Rapport sur la situation de l'inclusion financière dans l'UEMOA au titre de l'année 2024*. BCEAO.
(10). Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, & Agence de Transfert de Technologie Financière. (2016, 19–23 septembre). *Financement des PME : Du plan d'affaires au crédit bancaire* [Séminaire conjoint]. Dakar, Sénégal.
(11). Banque mondiale. (s. d.). *Potentiel des services financiers numériques pour favoriser l'inclusion et la croissance au Mali*. Blogs Banque Mondiale. https://blogs.worldbank.org/fr/africacan/potentiel-des-services-financiers-numeriques-pour-favoriser-inclusion-et-croissance-au-Mali
(12). Banque mondiale. (1986). *Pauvreté et faim*. Éditions Banque mondiale.
(13). Banque mondiale. (2015). *Ending poverty and sharing prosperity*. World Bank Group. https://doi.org/10.1596/
(14). Banque mondiale. (2018). *The Human Capital Project*. World Bank Group.
(15). Banque mondiale. (2020). *Mali economic update under COVID-19*. World Bank Group.
(16). Banque mondiale. (2023). *Mali economic update: Strengthening financial resilience of pastoralists to drought*. World Bank Group.
(17). Beck, T., Demirgüç-Kunt, A., & Martinez Peria, M. S. (2007). Reaching out: Access to and use of banking services across countries. *Journal of Financial Economics*, *85*(1), 234–266.
(18). Benería, L., et al. (2001). Gender and development: Theoretical and methodological perspectives. *Feminist Economics*.
(19). Camara, N., & Tuesta, D. (2014). *Measuring financial inclusion: A multidimensional index* (BBVA Research Working Paper No. 14/26). BBVA Research.
(20). Campustat. (2017). *État des lieux de l'entrepreneuriat féminin au Mali*. Bamako, Mali.
(21). Cevik, S. (2024). *Is Schumpeter right? Fintech and economic growth* (IMF Working Paper No. WP/24/20). International Monetary Fund.
(22). Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali. (2021). *Aide à la création d'entreprise au Mali*. https://www.cci.ml
(23). Cooray, A. (2023). Illicit financial flows and financial inclusion: Evidence from developing countries. *Journal of Development Studies*, *59*(5), 923–940.
(24). Demirgüç-Kunt, A., & Klapper, L. (2012). *Measuring financial inclusion: The Global Findex Database* (World Bank Policy Research Working Paper No. 6025). World Bank Group.

(25). DGGF Mali. (2017). *Évaluation de l'écosystème entrepreneurial*. Enclude.
(26). Diarra, K., et al. (2025). Femmes cheffes de ménage du Mali et lutte contre la pauvreté. *Revue Française d'Économie et de Gestion*, *6*(10).
(27). Dolo, A., et al. (2022). L'entrepreneuriat féminin au Mali : Enjeux et perspectives. *Revue IJAFAME*, *3*(3).
(28). Duflo, E. (2012). Women empowerment and economic development. *Journal of Economic Literature*, *50*(4), 1051–1079.
(29). Dupont, C., & Diallo, A. (2021). Digitalisation financière et lutte contre la corruption en Afrique de l'Ouest. *Revue Africaine de Gestion*, *27*(3), 145–162.
(30). Fonds des Nations Unies pour la Population, & Direction nationale de la Population. (2025). *Rapport sur la population et le développement au Mali*. DNP / UNFPA Mali.
(31). Fonds Monétaire International. (2010). *Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté* (Rapport du FMI n° 10/266). https://elibrary.imf.org
(32). Foster, J. E., Greer, J., & Thorbecke, E. (1984). A class of decomposable poverty measures. *Econometrica*, *52*(3), 761–766.
(33). GSMA. (2022). *Le point sur le secteur : Les services de mobile money dans le monde (Rapport 2022)*. GSM Association.
(34). GSMA. (2024). *The mobile economy: Sub-Saharan Africa 2024*. GSM Association.
(35). Guérineau, S., & Jacolin, L. (2014). L'inclusion financière en Afrique subsaharienne : Faits stylisés et déterminants. *Revue d'Économie du Développement*, *22*(3), 57–91.
(36). Institut National de la Statistique. (2012). *4ème recensement général de la population et de l'habitat du Mali (RGPH-2009) : Analyse des résultats du thème - Ménages et caractéristiques de l'habitat au Mali*. INSTAT.
(37). Institut National de la Statistique. (2022a). *Enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP) : Consommation, pauvreté et bien-être des ménages (Rapport d'analyse des passages 1–4, janvier–décembre 2022)*. INSTAT.
(38). Institut National de la Statistique. (2022b). *Enquête nationale d'évaluation de l'impact de la COVID-19, de la crise sociopolitique et de l'embargo sur les activités des entreprises au Mali*. INSTAT.
(39). Institut National de la Statistique. (2023a). *Enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP) : Consommation, pauvreté et bien-être des ménages (Rapport d'analyse des passages 1–4, janvier–décembre 2023)*. INSTAT.
(40). Institut National de la Statistique. (2023b). *Profil et déterminants de la pauvreté au Mali - 2021*. INSTAT.
(41). Institut National de la Statistique. (2024). *Enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP) : Consommation, pauvreté et bien-être des ménages (Rapport d'analyse des passages 1–4, janvier–décembre 2024)*. INSTAT.
(42). Institut National de la Statistique. (2025a). *5ème recensement général de la population et de l'habitat du Mali (RGPH5) : Rapport d'analyse des données sur la situation des femmes*. INSTAT / Bureau Central du Recensement.
(43). Institut National de la Statistique. (2025b). *5ème recensement général de la population et de l'habitat du Mali (RGPH5) : Rapport d'analyse des données sur les caractéristiques économiques de la population*. INSTAT / Bureau Central du Recensement.
(44). Jalow, I. A., & Tajmouati, S. (2025). *Determinants of financial and digital inclusion in West and Central Africa: Evidence from binary models with a cross-validation* (arXiv Preprint No. 2511.12179). arXiv. https://doi.org/10.48550/arXiv.2511.12179
(45). Kabeer, N. (2005a). *Gender, poverty and inequality: A brief history of feminist contributions in development economics*. Oxford University Press.
(46). Kabeer, N. (2005b). *The politics of what works: Gender and poverty in development policy*. Routledge.
(47). Kabeer, N. (2015). *The politics of gender and development: Beyond the empowerment debate*. Oxford University Press.

ISSN: 2658-8455
Volume 7, Issue 14 (2026), pp. 28-54.
© Authors: CC BY-NC-ND
IJAFAME
International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management & Economics

(48). Ministère de l'Économie et des Finances. (2019). *Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable au Mali (CREDD 2019-2023)*.
(49). Mothobi, O., & Kebotsamang, K. (2024). The impact of network coverage on adoption of fintech and financial inclusion in sub-Saharan Africa. *Journal of Economic Structures*, *13*(5).
(50). Organisation de Coopération et de Développement Économiques. (2004a). *Encourager l'entrepreneuriat en tant que moteur de la croissance dans une économie mondialisée*. Éditions OCDE.
(51). Organisation de Coopération et de Développement Économiques. (2004b). *L'entrepreneuriat féminin : Questions et actions à mener*. Éditions OCDE.
(52). Organisation de Coopération et de Développement Économiques. (2022). *Les statistiques des finances publiques et l'analyse socio-économique de la diaspora malienne*. https://www.ocde.org
(53). Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. (1996, 13–17 novembre). *Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale* [Déclaration de conférence]. Sommet mondial de l'alimentation, Rome, Italie.
(54). Pilon, M., et al. (1997). *Chapitre 8 : Les femmes cheffes de ménage - Aperçu général et études de cas* (Les études du CEPED n° 15). CEPED.
(55). Ravallion, M. (1996). *Comparaisons de la pauvreté : Concepts et méthodes* (Document de travail LSMS n° 122). Banque mondiale.
(56). Rismann, C. É. (2021, 8 mars). *Inclusion financière et genre au Mali*. Swisscontact Mali.
(57). Sarma, M. (2008). *Index of financial inclusion* (Working Paper No. 215). Indian Council for Research on International Economic Relations.
(58). Sarma, M. (2012). *Index of financial inclusion: A measure of financial sector inclusiveness* (Berlin Working Papers on Money, Finance, Trade and Development No. 07/2012).
(59). Sen, A. (1976). Poverty: An ordinal approach to measurement. *Econometrica*, *44*(2), 153–169.
(60). Sen, A. (1999). *Développement comme liberté*. Oxford University Press.
(61). Shaheed, F. (1990). *Female headed households* [Communication de conférence]. Expert Group Meeting on the Vulnerable Woman.
(62). Suri, T., & Jack, W. (2016). The long-run poverty and gender impacts of mobile money. *Science*, *354*(6317), 1288–1292.
(63). Swamy, V. (2014). Financial inclusion, gender dimension and economic impact on poor households. *World Development*, *56*, 1–15. https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2013.02.011
(64). Traoré, M. (2025, 8 mars). *Entrepreneuriat et inclusion financière des femmes au Mali*. MaliActu. https://www.maliactu.net
(65). World Bank. (2014). *Global financial development report 2014: Financial inclusion*. World Bank. https://documents.worldbank.org
(66). World Bank. (2015). *The World Bank gender strategy: A new approach to gender equality*. World Bank.
(67). Zins, A., & Weill, L. (2016). The determinants of financial inclusion in Africa. *Review of Development Finance*, *6*(1), 46–57.